

Sports

Tennis

Capriati tombe à son tour

JO

Niemeyer champion défendant à ses premiers Jeux

YANNICK TREMBLAY RÉALISE SON RÊVE D4

page D3

page D2

Du Nil au Memphrémagog



Jean-Guy Rancourt

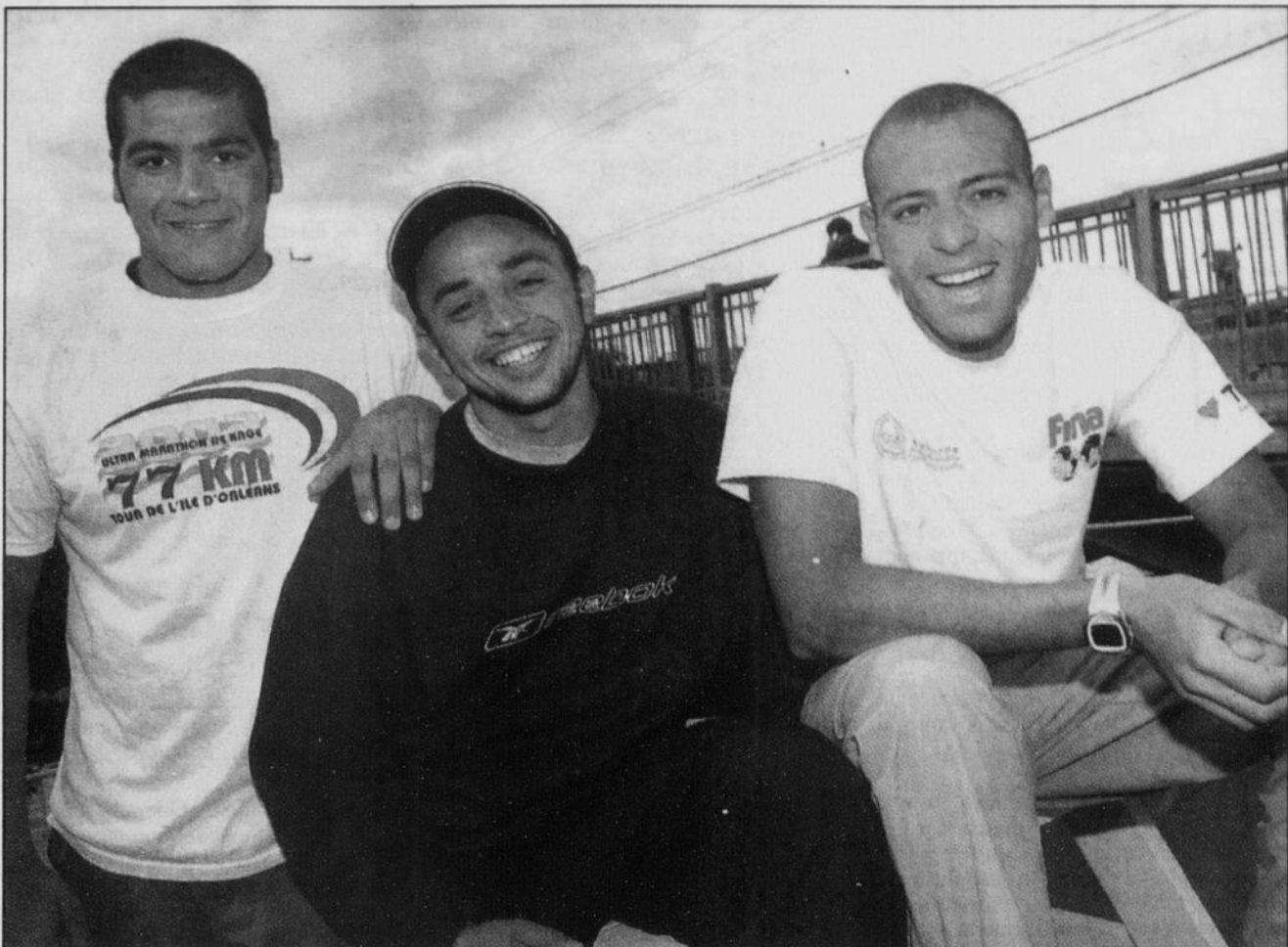
jean-guy.rancourt@latribune.qc.ca
MAGOG

Les nageurs égyptiens n'ont jamais volé la vedette à la Traversée internationale du lac Memphrémagog. Discrets, ils le sont sur terre et dans l'eau. Malgré tout, le paysage de la Traversée serait incomplet sans leur participation.

Aujourd'hui, ils seront trois à tenter de franchir la distance de 34 kilomètres dans les eaux du Memphré. Fait cocasse, ils portent tous le prénom de Mohamed. Leur nom de famille: Serour, Hassan et El Zanaty.

Chaque année, l'Égypte se fait un devoir d'envoyer des nageurs au pays de Memphré. «La Traversée internationale du lac Memphrémagog a une excellente réputation auprès des nageurs de notre pays, confie Mohamed El Zanaty qui s'est fait le porte-parole du groupe. Ceux qui ont la chance d'être sélectionnés ici se considèrent toujours très privilégiés.»

Pourtant, les nageurs de l'Égypte ne flirtent jamais, ou très rarement, avec le podium, du moins à Magog. «Les nageurs chez nous ont tous l'ambition de travailler fort à l'entraînement dans le but de faire des bons chronos. Quand les compétitions arrivent, tous fournissent le maximum d'efforts, mais les résultats en terme de médailles et de victoires se font attendre. Cependant, j'ajouterais que 99 pour cent des nageurs égyptiens font vraiment ça pour l'amour du sport et pour échanger avec les gens des autres cultures. Comme nous ne terminons pas souvent parmi les premiers, les bourses



Imacom, Maxime Picard

La Traversée internationale du lac Memphrémagog est très appréciée des nageurs de l'Égypte. Cette année, ils sont trois à avoir fait un arrêt à Magog pour la 26^e édition: Mohamed El Zanaty, Mohamed Hassan et Mohamed Serour.

ne sont pas très grosses, mais personne ne se décourage. Le goût de nager, d'aller au bout de soi, est plus fort que tout»,

enchaine El Zanaty qui a tout de même inscrit une victoire cette année sur le circuit mondial en Chine.

D'ailleurs, il suffisait de se promener parmi les nageurs pour constater que Mohamed El Zanaty est très respecté.

Costaud, il est particulièrement redoutable dans l'eau froide. Quant à Serour, il est plus à l'aise sur des plus petites distances, tandis que Hassan continue à prendre de l'expérience.

New York

Les nageurs de l'Égypte ont un plaisir fou à parcourir le monde pour participer à des compétitions. Après les événements du 11 septembre à New York, sans penser à tout abandonner, ils se sont tout de même interrogés à savoir comment ils seraient perçus sur le circuit. «Qu'on le veuille ou non, nous sommes islamiques et on craignait un peu la réaction des gens. On a cru un certain temps que leur opinion sur nous changerait radicalement. Heureusement, rien de tout ça ne s'est produit. On a cessé d'y penser jusqu'à l'incident de Hassan aux douanes américaines lors de sa participation à la Traversée du Memphrémagog l'été dernier quand on lui a refusé l'accès aux États-Unis, prenant même ses empreintes digitales. Là on a vraiment cru que ça se compliquerait pour nous par la suite. Nous étions encore dans l'erreur et, il y a quelques semaines, tout s'est bien passé quand nous sommes allés à Atlantic City pour leur marathon de nage», affirme El Zanaty.

À Magog, on ne gêne pas pour affirmer haut et fort que ces nageurs de l'Égypte sont toujours les bienvenus et nul doute qu'ils auront leurs supporters cet après-midi en sortant de l'eau à la pointe Merry.

«Les filles sont prêtes» D3

Vivez l'été

Rincon 650



Suspension indépendante
- Transmission automatique

Entraînement par arbre
- Guidon de grand diamètre



Shadow 750

Moteur puissant

- Roues en aluminium coulé



VTX 1300

L'Ami Denis
LENNOXVILLE

Votre concessionnaire préféré depuis plus de 25 ans!

2, rue Queen, Lennoxville 565-1376

Les Russes dominant le carré d'as

Amélie Mauresmo complète le tableau à la Coupe Rogers

François Lemenu (PC)
MONTREAL

Les raquettes russes ont presque complètement monopolisé les places dans le carré d'as de la Coupe Rogers.

Anastasia Myskina, Elena Likhovtseva et Vera Zvonareva ont atteint les demi-finales alors que seule la Française Amélie Mauresmo est parvenue à rompre la domination russe.

Mauresmo, première tête de série à la suite de désistement de Serena Williams, affrontera Zvonareva (no 10) à 13 h. Myskina, no 3, sera opposée à sa compatriote Likhovtseva (non classée), tombeuse de l'Américaine Jennifer Capriati, à 19 h.

Myskina a été la dernière à assurer sa place en demi-finale à la suite de sa victoire de 7-5, 6-1 remportée face à la Bulgare Magdalena Maleeva, hier soir, au stade Uniprix du parc Jarry, en 67 petites minutes. Un match, faut-il le dire, qui n'aura passionné personne.

«J'ai trop cherché à plaire à la foule, a déclaré Myskina au sujet de la première manche. Après, j'ai trouvé mon rythme.»

Myskina et Likhovtseva sont de bonnes amies. Hors des courts, évidemment. Likhovtseva a gagné leur dernier match disputé à Rome sur terre battue.

«Nous sommes de bonnes amies mais nous allons bien nous bagarrer», a-t-elle promis.

«C'est ma meilleure amie. Ça va être difficile de l'affronter, a fait valoir Myskina, gagnante à Roland-Garros plus tôt cette année. Elle m'a beaucoup aidée lorsque je suis passée chez les professionnelles.

De son côté, l'Américaine Jennifer Capriati s'est fait montrer la sortie par



Classée 39e joueuse mondiale, la Russe Elena Likhovtseva a montré la sortie à l'Américaine Jennifer Capriati au terme d'un match d'un très bon niveau conclu en deux sets 6-2, 7-5.

la Russe Elena Likhovtseva, 39e joueuse mondiale, qui l'a éliminée 6-2, 7-5 au terme d'un match d'un très bon niveau.

«Elle a vraiment bien joué, mieux que par le passé. Elle n'avait rien à perdre et elle a foncé», a déclaré Capriati, gagnante de l'épreuve en 1991 alors qu'elle avait 15 ans.

Capriati, cinquième tête de série, n'avait pas beaucoup d'attentes à son arrivée à Montréal en raison de maux de dos et d'une blessure à une jambe qui ont hypothéqué sa saison.

«Ce n'était pas ma journée, a-t-elle dit sans jamais perdre son sourire. Je n'étais pas en jambes et les balles me paraissaient lourdes. Plusieurs décisions m'ont aussi été défavorables. Mais bon.»

Likhovtseva était ravie de se retrouver en demi-finale des Internationaux du Canada après 10 tentatives infructueuses.

«J'avais eu des matchs difficiles jusqu'ici. Surtout contre Nadia Petrova que j'ai battue en trois manches, a-t-elle expliqué. Face à Capriati, je voulais seulement jouer et m'amuser sur le court.»

Likhovtseva a senti la pression de Capriati dans la deuxième manche.

«Elle revenait dans le match. J'étais fatiguée à force de courir et j'ai dû faire de gros efforts de concentration.

«Je me suis également efforcée à moduler mon jeu. Capriati aime bien quand le rythme des frappes demeure le même», a ajouté Likhovtseva qui est née à Alma-Ata, capitale du Kazakhstan.

Un service à 190 km/h

Amélie Mauresmo a atteint les demi-finales en défaisant la Croate Karolina Sprem, 3-6, 6-2, 6-4. La Française a dû travailler fort pour éliminer sa jeune rivale de 19 ans, l'une des figures montantes

du tennis féminin.

«Elle a bien joué en première manche. Elle tapait vraiment fort», a expliqué la première tête de série du tournoi depuis le désistement de Serena Williams.

Mauresmo a retrouvé ses repères par la suite. Elle a aussi profité des nombreuses erreurs non provoquées de son adversaire. Sprem a commis 42 fautes directes contre seulement 28 à Mauresmo.

«Une joueuse ne peut toujours frapper la balle au maximum sans commettre d'erreurs. Si elle n'en fait pas, c'est qu'elle est au top, a expliqué la Française.

Spreme ne regrette pas d'avoir joué un tennis à haut risque.

«C'était la seule façon de la battre, a-t-elle affirmé. J'avais une chance d'enlever le troisième set. Malheureusement, je n'ai pas su défendre mon service à 3-3.»

Parlant de service, celui de Spreme a été chronométré à 190 km/h. Un missile.

«C'est naturel», a-t-elle dit.

Dans le troisième match présenté en après-midi, la Russe Vera Zvonareva a facilement eu raison de Tatiana Golovin, 6-3, 6-1.

Ainsi s'est achevé le beau parcours de Golovin, une jeune Française de 16 ans née à Moscou et entraînée en Floride.

«Je tire un bilan positif de cette semaine», a commenté Golovin, qui a défait l'Argentine Gisela Dulko, la Colombienne Fabiola Zuluaga et l'Allemande Anca Barna.

«J'ai aussi adoré mon séjour à Montréal», a ajouté celle qui a pris part au tournoi de Repentigny en 2003.

Le match a été interrompu au premier set par une averse durant une trentaine de minutes. Au retour, Zvonareva a enlevé les trois premiers jeux.

Permis ou non, le sillonnage?



Jean-Guy Rancourt
MAGOG

jean-guy.rancourt@latribune.qc.ca

Que se passe-t-il dans le monde de la nage longue distance pour que l'écart se rétrécisse entre les nageurs d'année en année, phénomène qui pourrait aller en s'accroissant aujourd'hui lors du marathon de 34 kilomètres de la Traversée internationale du lac Memphrémagog?

Contrairement aux années 70, 80 et 90, il n'y a plus de déséquilibre marquant entre les nageurs, ce qui les inciterait, selon les experts, à se regrouper pour former des pelotons et faire ce qu'il est convenu d'appeler du «drafting».

Selon David Bilodeau, le sillonnage, qui consiste pour des

nageurs à se laisser traîner par un des leurs qui mène le bal dans un peloton, est une pratique interdite, mais tout de même utilisée. «Le rôle des officiels sur le lac devient alors primordial pour faire respecter les règlements. C'était moins compliqué il y a plusieurs années, car il y avait toujours un ou deux nageurs en tête qui étaient beaucoup trop forts pour les autres et qui se détachaient aisément. Aujourd'hui, plusieurs sont de même niveau et ils s'arrangent pour nager en

semble. C'est évident que samedi (aujourd'hui), c'est de cette façon que ça va se dérouler sur une bonne partie du parcours», allègue Bilodeau.

Toutefois, selon des nageurs rencontrés, ceux-ci soutiennent que le sillonnage n'est pas nécessairement interdit. «L'important, c'est que les nageurs changent de position entre eux et qu'à tour de rôle il y en ait un qui prenne les guides pour tirer les autres. Ça peut durer ainsi sur une distance de 25 kilomètres, après quoi on

tente des échappées», font-ils valoir.

Si la tendance se maintient, pour l'aller vers Georgeville, les nageurs progresseront dans l'eau à contre-courant et c'est seulement sur le retour que certains tenteront de surprendre les autres de vitesse. Pour ces raisons, il est évident que la seconde portion de 17 kilomètres sera plus rapide que la première.

Et qu'on se le dise, il pourrait bien y avoir congestion vers l'arrivée à Magog.

Blitz de trois matchs au camp des Cantonniers

Jean-Guy Rancourt
MAGOG

Les Cantonniers de Magog n'ont certainement pas la tête à la Traversée internationale du lac Memphrémagog par les temps qui courent.

Aujourd'hui, en disputant un programme double (16 h et 19 h 30) à l'aréna de Magog face aux Élétes de Jonquière et dimanche en étant les hôtes du Blizzard du Séminaire Saint-François à 19 h, cela portera à six le nombre de matches pré-saison disputés en l'espace de cinq jours par la formation magogaise dans la Ligue midget AAA du Québec.

«Toutes ces rencontres nous pourrions réduire notre liste de joueurs à l'entraînement à 25 lundi matin. Les gars ont eu très peu de temps morts cette semaine si on ajoute à ça les entraînements et les parties inter-équipe, ce qui nous aura permis à nous, les entraîneurs, d'avoir la chance de bien les évaluer sous tous les angles. Même si certains choix seront déchirants, nous devrions nous entendre assez bien sur les 25 derniers hockeyeurs qui batailleront pour un poste», commente Martin Bernard, entraîneur-chef des Cantonniers.

À leurs deux premières joutes du calendrier pré-saison, les Magogais ont baissé pavillon 5-3 et 2-0 devant les Gaulois du Collège Antoine-Girouard.

«Nous avons vu des choses intéressantes, soutient Bernard. Même en étant limités à trois buts en deux parties, nous avons eu plusieurs bonnes chances de marquer. C'est le fini autour du filet adverse qui a fait défaut. On ne paniquera pas avec ça au mois d'août. Sur le plan robuste, certains joueurs ont montré qu'ils avaient du panache et pas froid aux yeux. Pour ce qui est de nos gardiens, tous n'ont pas été occupés de la même façon quand ils ont été appelés à se présenter entre les poteaux, mais avec tous ces matches du week-end nous devrions avoir une excellente idée des candidats les plus sérieux à cette position cruciale au sein d'une équipe de hockey.»

Pour se retremper dans le hockey, l'aréna de Magog devient donc l'endroit tout désigné en fin de semaine avec ces trois joutes hors concours des Cantonniers.

Échos de la Traversée

Le jeune Magogois Mathieu Leblanc pourra compter sur son fan club aujourd'hui sur l'eau. Parents et amis prendront place sur un ponton pour aller l'appuyer. Une initiative du grand sportif au coeur d'or de Magog, Pat Fortin.

La Québécoise Sophie Charbonneau en serait à sa dernière année sur le circuit de nage longue distance. Par ailleurs, rappelons que les deux autres québécois qui figurent parmi les participants sont Mélissa Doyle et Marc-André Leclerc.

incommodé par une blessure à un avant-bras qui ne guérit pas, l'Argentin Rafael Perez a déclaré forfait au cours des dernières heures. Ils seront donc 13 hommes et 11 femmes à participer à ce premier marathon de 34 kilomètres dans l'histoire de la Traversée du Memphrémagog.

Le Bulgare Petar Stoychev émet des doutes sur la distance de 34 kilomètres de ce marathon. «Selon moi, ce sera un peu plus, car le trajet comporte certains petits détours pas lesquels les responsables nous font passer», a-t-il déclaré à brûle-pourpoint

Un écopé de dernière heure:

CLUB DE GOLF
Venise
COUNTRY CLUB

TERRAINS RÉSIDENTIELS DISPONIBLES EN BORDURE DU GOLF

PARMI LES MEILLEURS TERRAINS DE GOLF DES CANTONS DE L'EST!

VENISE, L'UN DES PRÉFÉRÉS DES AMATEURS DE GOLF.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA!

INFORMATION : 864-9891

• 2 PARCOURS DE CHAMPIONNAT DANS UNE CONDITION IMPECCABLE AVEC SYSTÈME D'ARROSIAGE CONTRÔLÉ PAR ORDINATEUR.

• 2 BOUTIQUES DE GOLF POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGER.

• IMMENSE TERRAIN DE PRATIQUE ET 3 VERTS D'ENTRAÎNEMENT.

• POUR LES TOURNIS, UN SERVICE DE COURTOISIE ADDITIONNEL VOUS EST OFFERT EN PLUS D'UNE FLOTTE DE 170 VOITURETTES MOTORISÉES.

• RÉSERVEZ MAINTENANT, LES PLACES SONT LIMITÉES.

• VASTE STATIONNEMENT ILLUMINÉ.

• TOUTS NOS REPAS SONT PRÉPARÉS PAR NOTRE CHEF DANS NOS CUISINES. NOTRE SALLE CLIMATISÉE PEUT ACCUEILLIR 600 PERSONNES.

SPÉCIAL 4 GOLFEURS + 2 VOITURETTES

APRÈS 15 H 99\$

TAXES EN SUS

SPÉCIAL AUSSI VALIDE POUR 2 JOUEURS

MINEURS
Association de hockey
des Mineurs
de Sherbrooke Ouest

INSCRIPTION AU CENTRE RÉCRÉATIF DE ROCK FOREST
Vendredi, 13 août, 18 h à 21 h
Samedi, 14 août, 9 h à 12 h

Pour les garçons et filles, de 4 à 21 ans, des arrondissements de Brompton, Lennoxville, Mont Bellevue, Rock Forest-Deauville-St-Élie-d'Orford.

BAZAR ÉQUIPEMENT USAGÉ
Au même moment, nous vous invitons à visiter notre bazar d'équipement de hockey usagé. Bienvenue à ceux et celles qui voudraient vendre leur équipement usagé sur place.

Coût : atome à junior : 220 \$
novice : 210 \$
pré-novice : entre 130 \$ et 160 \$ (selon l'âge)

• Surtaxe de 100 \$, pour les résidents de St-Denis-de-Brompton, North Hatley, Canton de Hatley et Hatley Ouest.

• PAYABLE SUR PLACE

Info : www.ahmso.org ou 564-8450

À SHERBROOKE-OUEST, C'EST LE JEUNE QUI EST IMPORTANT

Bouillon dit non à la Suisse



Jonathan Habashi

jonathan.habashi@tribune.qc.ca
SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM

Le défenseur Francis Bouillon a dévoilé hier qu'il avait refusé l'offre de la formation de Berne, de la ligue nationale Suisse, pour la prochaine saison. Rappelons que récemment, les dirigeants de cette équipe lui ont offert un contrat d'une durée d'un an stipulant qu'il ne pouvait pas revenir dans la LNH si l'éventuel lock-out se réglait.

«Je suis toujours sous contrat avec Montréal, avec qui je viens de connaître une saison que je n'oublierai jamais. J'ai participé aux séries pour la première fois de ma carrière, et j'ai juste hâte de recommencer la même chose l'an prochain», a lancé celui qui a remporté la coupe Memorial avec Granby en 1996 en compagnie des George Laraque, Jason Doig et Benoît Gratton.

L'hiver dernier, Bouillon a amassé 18 points, un sommet en carrière. «Ça fait du bien, surtout après m'être promené pas mal ces dernières années», a-t-il indiqué, faisant référence aux saisons 2001 et 2002, où il a successivement évolué pour les Citadelles de Québec, les Canadiens de Montréal, les Prédateurs de Nashville et les Bulldogs de Hamilton.

Vermette se dit prêt

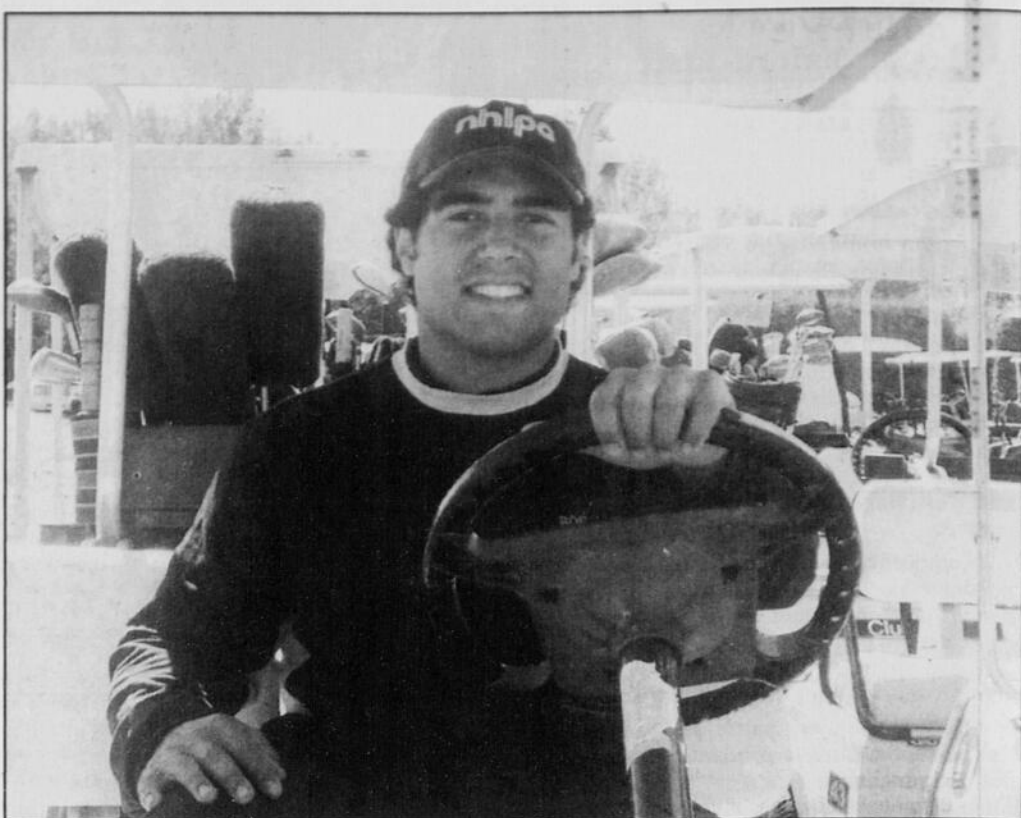
Après une élimination hâtive en première ronde des séries le printemps dernier, les Sénateurs d'Ottawa ont décidé de faire le grand ménage. Comme ça arrive souvent, ce sont le gardien numéro un et l'entraîneur-chef qui ont payé le prix.

Pour sa part, le jeune Antoine Vermette, 22 ans, sera vraisemblablement appelé à jouer un rôle déterminant après une saison recrue plus que respectable (14 points en 57 parties, fiche de +5). L'ex-joueur de centre vedette des Tigres de Victoriaville dit avoir hâte de relever ce défi. «J'ai connu une bonne première saison, mais j'ai d'autres objectifs en tête pour l'année qui vient», a précisé le jeune homme natif de Saint-Agapit.

Avec les départs de Patrick Lalime et de l'entraîneur Jacques Martin, Antoine Vermette devient le seul francophone au sein de l'organisation des Sénateurs. Pas étonnant que les Québécois se refusent toujours à adopter les Sénateurs dans leur cœur.

«C'est sûr que c'est décevant de voir mon bon ami Patrick quitter, a-t-il indiqué. Sa présence, tout comme celle de Jacques Martin, a été bénéfique dans mon apprentissage et dans mon adaptation durant ma première saison. Mais les gens qui sont en place ont fait les changements qu'ils croyaient nécessaires. Je vais arriver au camp prêt.»

C'est sur l'invitation de Patrick Lalime que Vermette et son coéquipier Todd White ont participé à la Classique Normand-Léveillé, hier.



La Tribune, Jonathan Habashi

Francis Bouillon a été l'un des joueurs les plus populaires lors de la 8e édition de la Classique Normand-Léveillé.

La Classique Normand-Léveillé attire 186 golfeurs

Jonathan Habashi
SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM

Ce sont 186 participants qui ont pris d'assaut les allées du terrain de golf Le Drummond de Saint-Majorique, hier, pour la huitième édition de la Classique Normand-Léveillé.

Pour l'occasion, plusieurs personnalités du monde du hockey étaient présentes. Cette année, la présidence d'honneur était assumée par le nouveau cerbère des

Blues de St-Louis Patrick Lalime, natif de Saint-Bonaventure, près de Drummondville. Les hockeyeurs Francis Bouillon, Antoine Vermette et Todd White étaient aussi présents, tout comme les retraités Stéphane Fiset et Serge Boisvert.

Mike Ribeiro était lui aussi attendu, mais il n'a pas pu se présenter. L'athlète de 24 ans a été retenu à Montréal en raison de problèmes de santé éprouvés par sa femme.

Ce tournoi de golf constitue la plus importante source de financement pour le Centre Normand-Léveillé, situé sur le chemin Hemming à Drummondville.

Normand Léveillé est cet ancien premier choix des Bruins de Boston qui, à l'âge de 19 ans, a vu sa carrière prendre fin brutalement lorsqu'il a subi un accident vasculaire cérébral dans un match contre les Canucks de Vancouver disputé en 1982. Devenu hémiplegique et aphasique suite à cette rude mise en échec, Normand Léveillé a dû réapprendre à vivre quotidiennement avec toutes les difficultés reliées à ce handicap.

C'est en 1995 qu'il a fondé le Centre Normand-Léveillé, un endroit qui offre, tout au long de l'année, des services de répit et de vacances adaptés à des milliers de personnes handicapées.

L'activité d'hier a permis d'amasser une somme estimée entre 23 000 et 25 000 \$. Au dire d'Alain Roy, l'un des organisateurs du tournoi, l'argent recueilli servira à rénover certaines installations du Centre et à en acheter de nouvelles.

Sébastien Gougeon impressionne

Jonathan Habashi
DRUMMONDVILLE

Le pilote drummondvillois Sébastien Gougeon n'a jamais été aussi près de réaliser son rêve: remporter le championnat de la classe Sportsman sur le circuit de l'Autodrome Drummond. Au terme des deux premiers tiers de la saison, le jeune homme de 22 ans n'accuse en effet que neuf points de retard sur le vétéran Michel Dusseault, le champion en titre de la dernière saison. Durant le mois de juillet, le favori de la foule a même réussi à se hisser en tête du classement cumulatif.

Après s'être classé troisième au terme de la saison 2002, raflant du même coup le titre de recrue de l'année, Sébastien Gougeon a continué de surprendre l'année suivante, terminant au second rang, 28 points derrière Michel Dusseault. Il a entrepris la saison 2004 en force, avant de voir sa voiture complètement détruite dans un carambolage spectaculaire survenu le 19 juin dernier. Heureusement, tous les membres de la petite équipe du garage Gougeon & frères ont mis la main à la pâte pour reconstruire la voiture, un travail qui s'étale habituellement sur plusieurs mois. Le week-end suivant, Sébastien Gougeon les remerciait en montant sur la plus haute marche du podium devant ses nombreux partisans. Depuis, tous les espoirs sont permis pour celui qui a amorcé sa carrière au volant d'une voiture de karting à l'âge de 11 ans.

Samedi dernier, la direction de l'Autodrome Drummond s'est vue dans l'obligation d'annuler le programme de course mettant notamment en vedette les pilotes de la série américaine URC Sprint Car, en raison des orages qui se sont abattus sur la région.

Golf du LAC Lyster
BALDWIN MILLS
1181, Chemin des chalets, R. R. 5
Baldwin Mills (Québec) J1A 2S4

Devenez membre d'un site exceptionnel!

10 \$ après 16 h Golf illimité

2 pour 38 \$
du lundi au vendredi

2 pour 48 \$
les week-ends et jours fériés
SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON

26 \$/pers.
golf et voiturette
du lundi au jeudi
2 par voiturette
SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON

Pour information et réservation : (819) 849-2845

Soldes de surplus d'inventaire

du 4 au 15 août inclusivement

30 % à l'achat de 3 plantes aquatiques ou plus

Cèdres pyramidaux (100 à 200 cm) à **30 %**

Pommetiers à **20 %**

Petits fruits (gadelles, bleuets, etc.) à **25 %**

Plantes grimpantes (clématite, et plusieurs autres) à **20 %**

Rosiers toutes variétés à **30 %**

Vivaces, pots de 9 cm : 5 pour **9,99 \$**

25 % à l'achat de 3 grosses vivaces ou plus

Arbres de calibre (érables et plusieurs autres) à **10 %**

Pots de plastique extérieurs à **25 %**

Treillis en métal à **20 %**

Pergolas en bois à **10 %**

Gazebos à **20 %**



Serres et pépinière
St-Élie

4675, boul. Industriel, Sherbrooke J1L 2W5 • (819) 564-3243

GROUPE GASTON CÔTÉ
DEPUIS PLUS DE 50 ANS

Groupe Matériaux de Construction
Gaston Côté
CENTRES DE RÉNOVATIONS ET DE MATÉRIAUX

Côté Cour

15% sur TOUS les accessoires de bois traité!
Jusqu'au 8 août seulement
Prix "payez et emportez"

Barreaux
Rampes
Limons d'escalier
Treillis
Marches

Gaston Côté
1000, rue Galt Est
Sherbrooke
(819) 564-8841

Dubreuil
5711, boul. Bourque
Rock-Forest
(819) 864-6801

Gaudette
4701, boul. Bourque
Rock-Forest
(819) 564-2257

Windsor
8, route 249
Windsor
(819) 845-4444

Mégantic
3707, rue Laval
Mégantic
(819) 583-3336

Natcon
1438, rue Sud
Cowansville
(819) 564-8841

EN ROUTE VERS
ATHÈNES

cyberpresse.ca

cyberpresse.ca/athenes

Section spéciale sur nos athlètes, leurs performances et toute l'actualité du rendez-vous sportif par excellence de l'été.

Suite

des annonces classées de la page C-11

150 PERSONNEL DEMANDÉ

150 PERSONNEL DEMANDÉ

CONCIERGE DEMANDÉ

pour immeuble de 39 logements près du Carrefour de l'Estrie. Idéal pour personne semi-retraite ou retraitée.

Références demandées.

823-6209



Hôtel Chéribourg

1^{er} CUISINIER

Expérience en déjeuner

Exigences :
- Cinq années d'expérience en fine cuisine.
- Diplôme d'études d'établissement.
- Poste permanent, temps plein.

Communiquez avec Martin Pelletier, chef exécutif par téléphone au (819) 843-3308 poste 230 par télécopieur au (819) 843-2639 ou par courriel à mpelletier@cheribourg.com

URGENT: PRÉPOSÉS À L'ENTRETIEN MÉNAGER DEMANDÉS

pour travaux locaux. Disponible et apte à travailler de nuit.

immédiatement, semaine et fin de sem. région de Sherbrooke.

Taux horaire: 12, 30\$.

Faire parvenir cv par téléc. (514) 553-7194 ou par courriel: martin.pelletier@cheribourg.com

Services Ménagers Roy Ltd.

URGENT BESOIN barmaid avec expérience, temps plein, soir et fin de sem., en service de nourriture et boisson. Faites parvenir votre cv au 2965, La Dauphine, 312, Sherbrooke Québec, J1L 1B9.

Tél: 562-7772 Isabelle ou fax: 562-8597

USINE DE VÊTEMENTS recherche: CHEF D'ÉQUIPE (Couturière) pour faire suivi en production, faire échantillons et vérifier les méthodes de travail et la qualité de son équipe.

Appétites recherchées. Une bonne connaissance de la confection, avoir un sens aigu du leadership et des responsabilités. Usine fermée le vendredi après-midi.

Tél: 562-7772 Isabelle ou fax: 562-8597

VENTE DE FRUITS ET LÉGUMES dans kiosques EXT. pour août et sept. doit avoir transport. Tél: 819-846-4594.

VERTURE REPRESENTANTS demandés. Salaire: 600\$ à 800\$/sem plus bonus. Votre recherche. Formation sur place. Info: 829-9319

www.danielvictor.net

ARTISTE-PEINTRE Recherche homme et femme de 17 à 77 ans, pour session de poses. Après 17h: 842-1501

162 ANIMAUX

BERGER ALLEMAND

1 an, vaccin, opéré, vaccin, 3 mois, grande cage, neutre, 1 acc. 225\$, allégée. 823-3210

BICHON MALTAIS, mâle 7 mois, vaccin, opéré. Prix à discuter. Cause maladie. 347-3355

BOSTON TERRIER 15 mois, mâle, pur sang, opéré. À DONNER. 532-5847

BOUVIER BERNOIS 15 mois, mâle, pur sang, opéré, tatoué et garanti. Réservez! Tél: 849-3553 cell: 521-0509

BOXER MALE 15 mois, 35\$, 575-5111

CANICHE TOY femelle de 5 mois, noire, avec les enfants. 846-0213 ou 846-4113

CHEVAL DE BARIL QH PUR SANG Tél: 845-7077, 845-2670

CHEVAUX DE TOUS GENRES JUMENTS 5 ans, QH enr. très docile. 819-578-0672

CHIEN PERCHERON 1^{er} nor. 11 ans, 1700 lb, 1 roux, 7 ans, 1 tonne 100 lb, accouté à la parole. Collier, poney, chape, attelage. Yarnick 565-7183 (rép.)

CHIENNE RETRIEVER NOIRE 2003, propre, bien élevée. Cagne perdue, 150\$. Grosses cage à chien. 150\$. Cage ossu sans, 20\$. Cage vivarium Neodesha 36 po, 150\$ et trois 24 po, 50\$ ch. Cage vivarium en bois d'érable. 100\$ 45-3246

CHIOT CANICHE MALE 8 semaines, 150\$ Demandez Manon 819-656-2261

CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803

162 ANIMAUX

POULAIN MORGAN

1 an, vaccin, opéré, vaccin, 3 mois, grande cage, neutre, 1 acc. 225\$, allégée. 823-3210

POULAIN PAINT HOMOLOGUE 1^{er} nor. 11 ans, 1700 lb, 1 roux, 7 ans, 1 tonne 100 lb, accouté à la parole. Collier, poney, chape, attelage. Yarnick 565-7183 (rép.)

POULAIN QUARTER HORSE 15 mois, mâle, pur sang, opéré, tatoué et garanti. Réservez! Tél: 849-3553 cell: 521-0509

BOUVIER BERNOIS 15 mois, mâle, pur sang, opéré, tatoué et garanti. Réservez! Tél: 849-3553 cell: 521-0509

BOXER MALE 15 mois, 35\$, 575-5111

CANICHE TOY femelle de 5 mois, noire, avec les enfants. 846-0213 ou 846-4113

CHEVAL DE BARIL QH PUR SANG Tél: 845-7077, 845-2670

CHEVAUX DE TOUS GENRES JUMENTS 5 ans, QH enr. très docile. 819-578-0672

CHIEN PERCHERON 1^{er} nor. 11 ans, 1700 lb, 1 roux, 7 ans, 1 tonne 100 lb, accouté à la parole. Collier, poney, chape, attelage. Yarnick 565-7183 (rép.)

CHIENNE RETRIEVER NOIRE 2003, propre, bien élevée. Cagne perdue, 150\$. Grosses cage à chien. 150\$. Cage ossu sans, 20\$. Cage vivarium Neodesha 36 po, 150\$ et trois 24 po, 50\$ ch. Cage vivarium en bois d'érable. 100\$ 45-3246

CHIOT CANICHE MALE 8 semaines, 150\$ Demandez Manon 819-656-2261

CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1^{er} nor. 8 j, parents sur place lieu familial, très bonne santé. Réjane ou Chantal: 819-837-0803CHIOT COCKER ÉPAGNEUL 1

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Raymond Chabot inc.

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

Dans l'affaire de la faillite de **LES ENTREPRISES DE LAVAGE RICHTER INC.**, personne morale faisant affaires au 2575, boul. St-Joseph, Drummondville (Québec) J2B 6V6

Débitrice

Avis est par les présentes donné que **LES ENTREPRISES DE LAVAGE RICHTER INC.**, ayant déposé un avis d'intention de faire une proposition le 23 janvier 2004 et une proposition le 9 juillet 2004 au bureau du séquestre officiel, dans la ville de Sherbrooke, dans la province de Québec, et que ladite proposition n'ayant pas été acceptée par les créanciers, lors de l'assemblée tenue au Palais de Justice de Drummondville le 30 juillet 2004, est réputé, en conformité de l'article 57 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, avoir fait une cession de ses biens le 30 juillet 2004. Les réclamations à l'encontre de l'actif doivent être produites au syndic avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit sans égard à ces réclamations.

SHERBROOKE, ce 2 août 2004.

RAYMOND CHABOT INC.

SYNDIC

Pierre Guay, MBA, CIRP

Responsable de l'actif

455, rue King Ouest, bureau 650

SHERBROOKE (Québec) J1H 6E9

Téléphone : (819) 563-2166

Télécopieur : (819) 562-1355

ENCAN

D'ANTIQUITÉS DE MME RAND

De Sawyerville à la salle de Bennett, à Sawyerville. Le Dimanche 15 août à 11 h précises. Ross Bennett, encanteur 889-2840 ou cell. 572-5609 129001

ENCAN

pour la ferme de Robert et Angèle Labonté, 3789, chemin Sainte-Catherine, Rock Forest (Québec), le samedi 14 août 2004 à 10 h 30 précises. SERONT VENDUS : Tracteur diesel Universal #445 DT-c, 4 x 4, avec cabine et chargeur avant à double action #430, très propre; tracteur à pelouse JD #165, 16 hp, 38 po de coupe, 3 alimenteurs à balles rondes; herse à chaîne 12 pi; cueilleur à balles rondes; « squeeze » à bétail, côté en métal 6 x 10; réservoir à carburant; 50 poteaux pour clôture; 2 cordes de blocs de bois, garage en toile. OUTILS ET MACHINERIES : Compresseur neuf 6,5 hp; perceuse à 12 vitesses « heavy duty »; soudeuse Lincoln #180 complète; meule et eau; débroussaillier à pelouse; échelle en aluminium extensible 36 pi; avertisseur pour cabanon; 2 broiettes. MEUBLES ET ACCESSOIRES : Réfrigérateur Gibson; cuisinière Kelvinator; laveuse et sècheuse Inglis; four micro-onde Toshiba; tv couleur et magnétoscope; mobilier de salle à dîner Roston en érable, 9 morceaux; divan 2 morceaux; mobilier complet pour 3 chambres à coucher; pupitre d'ordinateur; table à billard Snooker; table à pique-nique et chaises; 2 supports pour fleurs; horloge grand-père; disques anciens 78 tours; coq en girouette; grande quantité de vaisselle et d'outils; beaucoup d'autres articles trop long à énumérer. Cantine sur place. Conditions : Argent comptant ou chèques acceptés d'acheteurs connus. Les encanteurs ne seront pas tenus responsables des accidents ou dommages survenant sur les lieux. Ross et Scott Bennett Encanteurs bilingues

Tél. : (819) 889-2840

Cell. : (819) 572-5609

Scott : (819) 889-1029

Sawyerville (Québec)

129486

ENCAN

Pour la succession de Alain Desnoyers 494, chemin Tambos, Bury, Québec

Mercredi, 18 août 2004 à 18 h précises

SERONT VENDUS : EQUIPEMENT DE BOUCHERIE

Frigidaire Curtis, 3 portes avec compresseur neuf, globes.

Scie à viande 2 hp Trancheur à viande Berkell modèle 1600

Attendrisseur à viande

Balances Hobart

Scie à ruban

Perceuse sur colonne

Léviers

Tondeuse

Balances Chetillon

Frigidaire upright

30 crochets à viande

Beaucoup de sacs d'emballage pour viande

Réfrigérateur Admiral

Congélateur

Beaucoup d'articles de maison

Frigidaire avec porte vitrée

MACHINERIE

Backhoe Case #530

Charrue à 2 versoirs overum

Gratte avec la me arrière

Herse à disques INT, 3 pto

Souffleuse à neige

Chargeur avant à double action pour tracteur

Remorque 2 roues

Beaucoup de bois, de broche

Poêle à bois

2 barrières

5 feuilles de plywood

Camion GMC 2500, 1991, 138 000 km

FERME

45 acres avec maison 9 pièces, 4 chambres à coucher, 2 granges, boucherie avec 25 acres en plantation de pins et sapins. La ferme sera vendue par encan public et assujettie à une mise minimale si elle n'est pas vendue avant l'encan.

Tout doit être vendu pour régler la succession.

CONDITIONS : Argent comptant ou chèques acceptés d'acheteurs connus.

Les encanteurs ne seront pas tenus responsables des accidents ou dommages survenant sur les lieux le jour de l'encan.

ROSS ET SCOTT BENNETT Encanteurs bilingues

Tél. : (819) 889-2840

Cell. : (819) 572-5609

Scott : (819) 889-1029

Sawyerville, Qué.

129471

AVIS LEGAL

2e avis

Dans l'affaire de : Donato Scarola c. Shell Canada Limitée [dossier de cour no 500-06-000162-020, Cour supérieure du Québec]

Avis de l'approbation du règlement d'un recours collectif impliquant Shell Canada Limitée, ledit règlement étant intervenu pour le bénéfice de toutes les personnes physiques résidant dans la province de Québec qui ont acheté de l'essence de marque Shell entre le 1er mars 2001 et le 31 octobre 2002 pour usage dans leur véhicule.

Un règlement est intervenu dans un recours collectif où des consommateurs ayant acheté de l'essence de marque Shell ont allégué que Shell avait distribué de l'essence défectueuse ayant causé ou pouvant causer des problèmes de système d'alimentation en carburant. Shell a commencé à ajouter un nouvel additif à son essence en mars 2001. En février 2002, Shell a soupçonné que cet additif pouvait être la cause de problèmes de système d'alimentation en carburant et l'a retiré du marché. Avant que le recours collectif soit intenté, Shell avait mis en oeuvre un plan volontaire d'indemnisation des consommateurs. Shell a déjà indemnisé de nombreux consommateurs en vertu de ce plan d'indemnisation volontaire (« Indemnisation volontaire »).

Dans le but de maintenir les bonnes relations qu'elle a avec ses clients et de régler ledit recours collectif de façon définitive, Shell a consenti aux dispositions du règlement, lesquelles sont décrites ci-dessous.

Le 7 juillet 2003, la Cour supérieure du Québec a permis que l'action procède en tant que recours collectif et elle a maintenant approuvé l'entente de règlement. La Cour a jugé que le règlement est juste, raisonnable et approprié et qu'il est dans le meilleur intérêt du groupe. Elle a rendu un jugement approuvant le règlement le 12 juillet 2004. Si vous êtes visé(e) par ce règlement, vous devriez lire en entier le présent avis puisqu'il y explique les options qui s'offrent à vous.

Résumé du règlement :

Catégorie 1

A condition de fournir une preuve satisfaisante :

i) que vous étiez propriétaire ou locataire à long terme d'un véhicule de marque Dodge, Plymouth ou Chrysler (sauf un Jeep) des années 1996 à 2003 inclusivement, ii) que vous avez acheté au moins 100 \$ d'essence de marque Shell entre le 1er mars 2001 et le 31 octobre 2002; et iii) que vous avez engagé des dépenses liées à la réparation d'un problème de pompe à essence entre le 1er mars 2001 et le 31 octobre 2002 ou d'un problème de capteur du niveau d'essence qui s'est manifesté entre le 1er mars 2001 et le 31 octobre 2002 et qui s'est poursuivi jusqu'à ce qu'une réparation soit effectuée (laquelle doit avoir lieu au plus tard 90 jours après la 2ème publication de l'Avis); et iv) qu'un résidu collant brun se trouvait sur votre pompe à essence ou sur votre capteur du niveau d'essence, vous serez remboursé(e) des frais de réparation de problèmes de pompe à essence ou de capteur du niveau d'essence et des frais remboursables admissibles (« Dépenses ») et vous recevrez 100 \$ en Bons Shell échangeables contre des produits ou services chez les détaillants de la marque Shell (« Bons »).

Si vous ne réclamez pas un remboursement pour Dépenses et n'avez pas reçu d'indemnisation volontaire pour ces Dépenses, et si vous fournissez une preuve satisfaisante que vous avez acheté au moins 200 \$ d'essence de marque Shell entre le 1er mars 2001 et le 31 octobre 2002, vous pouvez plutôt choisir de recevoir un remboursement, jusqu'à un maximum de 300 \$, des frais engagés pour faire inspecter le système d'alimentation en carburant de votre véhicule et, au besoin, pour faire enlever un résidu collant brun des pièces du système d'alimentation en carburant (« Frais d'inspection »).

Si vous ne réclamez pas un remboursement pour Dépenses ou pour Frais d'inspection et n'avez pas reçu d'indemnisation volontaire, et si vous fournissez une preuve satisfaisante que vous avez acheté au moins 1 500 \$ d'essence de marque Shell entre le 1er mars 2001 et le 31 octobre 2002, vous pouvez plutôt choisir de recevoir 70 \$ en Bons.

Catégorie 2

A condition de fournir une preuve satisfaisante

i) que vous étiez propriétaire ou locataire à long terme d'un véhicule autre que ceux de la catégorie 1 mentionnés au paragraphe 1, des années 1996 à 2003 inclusivement; ii) que vous avez acheté au moins 100 \$ d'essence de marque Shell entre le 1er mars 2001 et le 31 octobre 2002; et iii) que vous avez engagé des dépenses liées à la réparation d'un problème de capteur du niveau d'essence qui s'est manifesté entre le 1er mars 2001 et le 31 octobre 2002 et qui s'est poursuivi jusqu'à ce qu'une réparation soit effectuée (laquelle doit avoir lieu au plus tard 90 jours après la 2ème publication de l'Avis); et iv) qu'un résidu collant brun se trouvait sur votre pompe à essence ou sur votre capteur du niveau d'essence, vous serez remboursé(e) jusqu'à concurrence de 75 % des frais de réparation de pompe à essence ou de capteur du niveau d'essence admissibles.

a) jusqu'à un maximum de 500 \$ pour des problèmes de pompe à essence ou de pompe à essence et de capteur du niveau d'essence ou de b) jusqu'à un maximum de 250 \$ pour un problème de capteur du niveau d'essence uniquement et, dans les deux cas, vous recevrez 50 \$ en Bons.

Si vous ne réclamez pas un remboursement pour Dépenses et n'avez pas reçu d'indemnisation volontaire pour ces Dépenses, et si vous fournissez une preuve satisfaisante que vous avez acheté au moins 200 \$ d'essence de marque Shell entre le 1er mars 2001 et le 31 octobre 2002, vous pouvez plutôt choisir de recevoir un remboursement, jusqu'à un maximum de 200 \$ en Bons, pour les frais engagés pour faire inspecter le système d'alimentation en carburant de votre véhicule et, au besoin, pour faire enlever un résidu collant brun des pièces du système d'alimentation en carburant (« Frais d'inspection »).

Si vous ne réclamez pas un remboursement pour Dépenses ou pour Frais d'inspection et n'avez pas reçu d'indemnisation volontaire, et si vous fournissez une preuve satisfaisante que vous avez acheté au moins 1 500 \$ d'essence de marque Shell entre le 1er mars 2001 et le 31 octobre 2002, vous pouvez plutôt choisir de recevoir 20 \$ en Bons.

Catégorie 3

A condition de fournir une preuve satisfaisante :

i) que vous étiez propriétaire ou locataire à long terme d'un véhicule dont le modèle est d'une année antérieure à 1996; ii) que vous avez acheté au moins 100 \$ d'essence de marque Shell entre le 1er mars 2001 et le 31 octobre 2002; et iii) que vous avez engagé des dépenses liées à la réparation d'un problème de pompe à essence entre le 1er mars 2001 et le 31 octobre 2002 ou d'un problème de capteur du niveau d'essence qui s'est manifesté entre le 1er mars 2001 et le 31 octobre 2002 et qui s'est poursuivi jusqu'à ce qu'une réparation soit effectuée (laquelle doit avoir lieu au plus tard 90 jours après la 2ème publication de l'Avis); et iv) qu'un résidu collant brun se trouvait sur votre pompe à essence ou sur votre capteur du niveau d'essence, vous serez remboursé(e) de 50 % des frais de réparation de pompe à essence ou de capteur du niveau d'essence admissibles.

a) jusqu'à un maximum de 500 \$ pour des problèmes de pompe à essence ou de pompe à essence et de capteur du niveau d'essence ou de b) jusqu'à un maximum de 250 \$ pour un problème de capteur du niveau d'essence uniquement et, dans les deux cas, vous recevrez 50 \$ en Bons.

Si vous ne réclamez pas un remboursement pour Dépenses et n'avez pas reçu d'indemnisation volontaire pour ces Dépenses, et si vous fournissez une preuve satisfaisante que vous avez acheté au moins 200 \$ d'essence de marque Shell entre le 1er mars 2001 et le 31 octobre 2002, vous pouvez plutôt choisir de recevoir un remboursement, jusqu'à un maximum de 200 \$ en Bons, pour les frais engagés pour faire inspecter le système d'alimentation en carburant de votre véhicule et, au besoin, pour faire enlever un résidu collant brun des pièces du système d'alimentation en carburant (« Frais d'inspection »).

Si vous ne réclamez pas un remboursement pour Dépenses et n'avez pas reçu d'indemnisation volontaire, et si vous fournissez une preuve satisfaisante que vous avez acheté au moins 1 500 \$ d'essence de marque Shell entre le 1er mars 2001 et le 31 octobre 2002, vous pouvez plutôt choisir de recevoir 20 \$ en Bons.

Si vous avez reçu une somme de Shell à titre d'indemnisation volontaire, cette somme sera retranchée de toute indemnisation visant le même chef d'indemnisation de dommages que celle à laquelle vous pouvez avoir droit en vertu du présent règlement.

POUR FAIRE UNE RÉCLAMATION

Pour faire une réclamation en vertu du présent règlement, vous devez demander à Shell le formulaire de réclamation approprié en appelant au 1 (866) 691-2697 ou en communiquant avec Shell par l'entremise de la section relative aux réclamations de son site web www.shell.ca. Vous pouvez également communiquer avec les procureurs du groupe, Kugler Kandestin, à l'adresse ci-dessous ou par l'entremise de leur site web www.kugler-kandestin.com.

Vous devez décider si vous souhaitez faire une réclamation pour Dépenses, pour Frais d'inspection ou pour Bons uniquement et demander le formulaire approprié. Les formulaires de réclamation vous indiqueront la façon de faire une réclamation en particulier, ainsi que les documents que vous devez fournir. Si vous devez faire une réclamation pour Frais d'inspection, vous devez faire inscrire votre intention de ce faire en envoyant le Formulaire d'inscription ci-dessous, dûment rempli, à :

Shell Canada Limitée
Administration des règlements du recours collectif
C.P. 40, succursale Anjou
Montréal (Québec) H1K 4G5

Pour que votre réclamation pour Frais d'inspection soit valable, vous devez poster le formulaire d'inscription, le cachet postal faisant foi de la date d'envoi, ou le remettre le ou avant le 7 septembre 2004.

Shell peut vous indiquer l'endroit où vous devez faire faire l'inspection. Si vous n'êtes pas d'accord avec le choix de cet endroit, vous pouvez soumettre un estimé que vous aurez obtenu d'un concessionnaire autorisé de la marque de votre véhicule. Si Shell n'est pas d'accord avec votre choix, vous pouvez choisir de faire un autre type de réclamation si vous y êtes admissible ou vous pouvez contester la décision de Shell devant la cour des petites créances, auquel cas vous et Shell serez liés par le jugement.

Si vous ne soumettez pas une réclamation ou que vous ne vous excluez pas du présent règlement avant le 6 novembre 2004, vous perdrez votre droit de faire une réclamation contre Shell ou l'une de ses sociétés apparentées.

Les procureurs du groupe, Kugler Kandestin, vous fourniront des renseignements concernant le règlement, sans frais. Vous pouvez communiquer avec eux aux coordonnées suivantes :

Kugler Kandestin
Att. : Me Pierre Boivin
1 Place Ville-Marie, Bureau 2101
Montréal (Québec) H3B 2C6
Téléphone : (514) 875-8424
Courriel : pboivin@kugler-kandestin.com

Exclusion

Les membres du groupe seront liés par les dispositions du règlement à moins qu'ils ne s'en excluent. Si vous choisissez de vous en exclure, vous n'aurez pas le droit de faire une réclamation ou de recevoir un paiement dans le cadre du règlement. Si vous vous excluez du recours collectif, vous devez savoir qu'il existe des délais très stricts dans lesquels vous devez légalement prendre action pour faire valoir votre réclamation. En vous excluant, vous assumerez l'entière responsabilité de faire toutes les démarches nécessaires pour protéger votre réclamation.

Si vous souhaitez vous exclure, vous devez poster, le cachet postal faisant foi de la date d'envoi, ou remettre le Formulaire d'exclusion (ci-dessous) dûment rempli à :

Shell Canada Limitée
Administration des règlements du recours collectif
C.P. 40, succursale Anjou
Montréal (Québec) H1K 4G5

Pour que le Formulaire d'exclusion soit valable, Shell doit le recevoir le ou avant le 5 novembre 2004.

La Cour supérieure du Québec a autorisé la publication du présent avis.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

A : Shell Canada Limitée, Administration des règlements du recours collectif, C.P. 40, succursale Anjou, Montréal (Québec), H1K 4G5

PRÉRIE D'ÉCRIRE LISIÈLEMENT EN LETTRES MOULÉES

Je, _____ résident et domicilié(e) au _____ dans la ville de _____, déclare solennellement ce qui suit :

A) Intention de faire inspecter le système d'alimentation en carburant

Je désire inscrire mon intention de faire inspecter le système d'alimentation en carburant de mon véhicule parce que je suis préoccupé(e) par la présence d'un résidu collant brun.

Le modèle de mon véhicule est : _____ année _____

J'ai l'intention de faire inspecter mon véhicule chez un concessionnaire autorisé de la marque, soit : _____ Adresse : _____ Tél. : _____

Nom : _____

B) Preuve d'achat d'essence

N.B. : Afin d'être admissible à une indemnisation pour les problèmes de système d'alimentation en carburant décrits à la Section II, vous devez avoir acheté au moins 200 \$ d'essence de marque Shell entre le 1er mars 2001 et le 31 octobre 2002, et l'avoir utilisé dans le véhicule que vous avez identifié à la Section V comme ayant éprouvé les problèmes ou l'un des problèmes de système d'alimentation en carburant décrits. Vous pouvez prouver vos achats d'essence de marque Shell de deux façons :

1. Annexe des reçus ou des relevés de compte AIR MILES/É indiquant des achats d'essence de marque Shell entre le 1er mars 2001 et le 31 octobre 2002, pour un total d'au moins 200 \$.

OU

2. Si vous n'avez pas de reçus ou de relevés de compte AIR MILES/É, vous devez avoir acheté au moins 200 \$ d'essence de marque Shell entre le 1er mars 2001 et le 31 octobre 2002 d'un détaillant au Canada, pour usage dans le véhicule mentionné ci-haut.

Veillez remplir ce qui suit, selon le cas :

Veillez trouver ci-joint mes reçus ou relevés de compte AIR MILES/É. Attachez les reçus et cocher ici : _____

J'ai acheté au moins 200 \$ d'essence de marque Shell entre le 1er mars 2001 et le 31 octobre 2002 d'un détaillant au Canada, pour usage dans le véhicule mentionné ci-haut. Veillez cocher ici : _____

Les faits allégués ci-dessus sont vrais. Signature : _____

Date : _____

Adresse : _____ Téléphone : _____

DECLARÉ SOLENNELLEMENT DEVANT MOI le _____ jour de _____ 2004

Commissaire à l'assermentation pour le district de _____

FORMULAIRE D'EXCLUSION

A : Shell Canada Limitée, Administration des règlements du recours collectif, C.P. 40, succursale Anjou, Montréal (Québec), H1K 4G5

Je désire m'exclure du règlement du recours collectif contre Shell Canada Limitée qui a été approuvé par la Cour supérieure du Québec :

Date : _____

Signature : _____

Adresse : _____ Téléphone : _____

129474



Remerciements

Cher époux, cher papa, cher grand-père, à l'aube de l'été, tu as choisi de quitter cette vie et de poursuivre ton chemin tout à côté. Tu nous manques déjà, mais nous savons que tu vis dans nos cœurs à chaque instant. Repose-toi bien et sois en paix, dans la lumière et dans l'amour. Nous t'aimons très fort.

Vous êtes venus nombreux, pour nous témoigner votre sympathie, votre compassion. Cela nous a grandement aidés à vivre ce moment difficile. Merci, à vous tous et toutes, chers parents et amis, pour toutes ces marques d'amour et d'amitié lors du décès de



M. Gabriel Lavigne

survenu le 4 juillet 2004 à l'âge de 67 ans

Son épouse Gisèle Gagnon, ses enfants, Francine (André), Michel (Pauline), Hélène (Jean), Gaétane (Claude), Marco (Isabelle), ses petits-enfants, Nancy, Michaël, Megan, Jade, ainsi que les familles Lavigne et Gagnon.

Vous tous qui l'avez connu et aimé, veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

Un grand merci à tous les parents et amis pour la sympathie témoignée lors du décès de

MADAME ALBERTA LEECH LAUZIER

survenu le 14 juillet 2004

Votre soutien nous a beaucoup touché et nous a aidé à traverser cette période difficile. Nous vous en sommes très reconnaissants. Ses fils Robert et Gaston ainsi que leur conjointe; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Veillez considérer ces remerciements comme personnels.

Remerciements

Vous avez eu la délicatesse lors du décès de

Mme IRÈNE McNICOLL (St-Laurent)

survenu le 1er juillet 2004

de nous témoigner par un geste personnel (dons, fleurs, messes, etc.) la part que vous preniez à notre peine.

"J'ai rejoint ceux que j'aimais et j'attends ceux que j'aime".

Nous en avons été sincèrement touchés et tenons à vous dire notre profonde gratitude. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Son époux Lucien, ses enfants et leur conjoint(e), petits-enfants et arrière-petits-enfants.

ENCAN D'OUTILS ET DE MACHINERIES INDUSTRIELLES

Pour C.A. Coutu et Fils au 203, ch. de la Rivière, Windsor (Greenlay). La vente aura lieu le samedi 14 août 2004 à 10 heures.

Seront vendus :
Pelle hydraulique Hitachi UH30, 2 chargeurs sur roues (loader) Case W26B avec godet, 1 chargeur sur roues (loader) Caterpillar 996 avec godet, 1 chargeur sur roues Payloader 5 verges cubes, case-pierre Cedar rapide, camion cube 6 MC, chaloupe fibre de verre avec moteur Mercury 65 forces et remorque, 3 esieux pour remorque, godet à neige, pince à gravier, lots de fourches, grappe réversible Temco, réservoir en inox 1200 gallons, remise, lots de pneus à chargeur (23.5.25 et 26.5.25), réservoir à essence, moteur Caterpillar 3406, transmissions, moteur 6M diesel avec 2 pompes, radiateurs de machinerie lourde, pompes à eau, courroies, boyaux hydrauliques, valves et contrôles hydrauliques, moteurs, pompes, lots de vieux fer environ 75 tonnes, compresseur Ingersollrand 185, compresseur à air Sanborn, machine à jet de sable avec 2 sorties (état neuf), soudeuse Hobart 250, scie à fer avec perceuse à colonne, perceuse robuste 16 vitesses, perceuse 12 tonnes, chargeur à batterie, machine à laver pour pièces, machine à pression, 2 treuils avec câble d'acier, filière à pipe, mélangeur à ciment avec moteur à essence, machine pour faire des lignes, 5 brise-béton, cric à plancher, chaînes, lots de gyrophares, filière 4 tiroirs, télécopieur, étagère avec lots d'écrans. Beaucoup d'outils de garage et outils à air, etc.

Cause de l'encan : Commerce vendu.

Conditions : Comptant ou chèque d'acheteur connu avec identification.

Cantine sur les lieux.

Les Enchères A/B
Sherbrooke
Alain et Gaston Brousseau
(819) 572-1279 • (819) 822-2181
Cell.
(819) 820-5726

Disponible pour tous genres d'encan.

Note : 25 % comptant pour machineries lourdes le jour de l'encan. Balance à la prise de possession de la machinerie.

Canada Province de Québec Ville de Saint-Nicéphore VILLE DE SAINT-NICÉPHORE AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné par le greffier que la Ville de Saint-Nicéphore veut se prévaloir de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. c.C-19), afin de devenir propriétaire des rues ou parties de rues plus amplement décrites dans la description sommaire contenue au présent avis.

L'article 422 de la Loi sur les cités et villes se lit comme suit :

« 422. Propriété de rues, ruelles - Les rues ou ruelles ouvertes au public depuis au moins dix ans deviennent propriété de la municipalité dès que sont accomplies les formalités suivantes :

1. Approbation de description - Le conseil approuve par résolution une description de toutes rues ou ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article;
2. Comment la description est faite - Cette description doit être faite d'après un plan cadastral ou un livre de renseignements et déposés conformément à la Loi sur le cadastre (L.R.Q., chapitre C-1);
3. Dépôt - Une copie de cette description, vidimée par un arpenteur géomètre, doit être déposée au bureau du greffier de la municipalité et au bureau de la publicité des droits;
4. Avis - Le greffier de la municipalité fait publier deux fois dans la Gazette officielle du Québec et dans un journal quotidien circulant sur le territoire de la municipalité, avec un intervalle d'au moins trois mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis concernant :
 - a) le texte intégral du présent article;
 - b) une description sommaire des rues ou ruelles concernées;
 - c) une déclaration à l'effet que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 ont été accomplies.

Prescription - Tout droit auquel des tiers pourraient prétendre à la propriété du fonds desdites rues ou ruelles est prescrit s'il n'est pas exercé par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication dans la Gazette officielle du Québec.

Exception - La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard des rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des dix années précédentes ».

DESCRIPTION SOMMAIRE DES RUES, RUELLLES OU PARTIES DE RUES CONCERNÉES PAR LE PRÉSENT AVIS

CADASTRE DU CANTON DE WICKHAM

No(s) de lot(s)	Nom de la rue / situation	Superficie
334-61	Doye	573,4 m ²
334-62	Marcel	

Nécrologie



DESROCHERS
Marcelle
(Lemieux)
1919-2004

À l'I.U.G.S Pavillon St-Vincent, le 6 août 2004, est décédée madame Marcelle Lemieux, à l'âge de 85 ans, épouse de feu Léopold Desrochers, demeurant à Sherbrooke. La famille vous accueillera à la:

Résidence Steve L. Elkas inc.
601, rue Conseil, Sherbrooke, Québec
Tél.: 819-565-1155 - Téléc.: 819-820-8872
Courriel: stevel.elkas@videotron.ca

Heures de visite: DIMANCHE 8 août 2004, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h ainsi que le jour des funérailles de 9 h à 10 h 15. Funérailles, lundi 9 août 2004, à 10 h 30, en l'église St-Joseph et de là au cimetière St-Michel.

Madame Lemieux laisse dans le deuil ses enfants: Robert Desrochers (Huguette Thibault), Guy Desrochers (Francine Labonté), Richard Desrochers (Carmen Leblond), Viviane Desrochers (feu Michel Drole); ses petits-enfants: Stéphanie, Pascal, Julie (Philip Stryth), Karl, Jason (Nancy Riendeau), Lydia (Pierre Robert); ses arrière-petites-filles Emmy et Léanne, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille désire remercier tout le personnel de la Résidence Murray et de l'I.U.G.S. Pavillon St-Vincent pour les bons soins prodigués à madame Desrochers. En guise de sympathie, des dons à la SOCIÉTÉ PARKINSON DU QUÉBEC 1253, Avenue McGill College, bureau 402, Montréal, Qc, H3B 2Y5 ou à l'I.U.G.S. 1036 Belvédère Sud, Sherbrooke, Qc J1H 4C4, seraient appréciés de la famille.



ROUSSEAU
Jeanne
(Bellavance)

À la Résidence René Lavoie de Disraeli, le 31 juillet 2004, est décédée madame Jeanne Bellavance Rousseau, à l'âge de 85 ans, native de Nantes, épouse de feu Adolphe Rousseau, demeurant à Disraeli. Afin de respecter les dernières volontés de Madame Bellavance, il n'y aura pas d'exposition. La direction des funérailles a été confiée à la:

Coopérative funéraire de l'Estrie
530, rue Prospect, Sherbrooke (Qc)
Tél.: (819) 565-7646. Téléc.: (819) 565-7844
Claude Roy, directeur général
Courriel: info@coopfuneraire.com

Le jour des funérailles, la famille sera présente à l'église à compter de 10h00, afin de recevoir vos condoléances. Funérailles le samedi 21 août 2004, à 11h00 en l'église Saint-Janvier de Weedon. Les cendres seront déposées au Cimetière des Jardins du Souvenir le 22 août 2004, à 11h30. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Lisette (Lisa, André Binette); Jacques (Noëlla Goudreau); Jocelyn (Ghyslaine Bourque); Gilles (Joyce Zaleda); Céline (Claude Jean); François (Colette Vieux); Jean-Yves (Marjolaine Lemelin); Johanne (Serge Ouellette); Michel (Hélène Guindon); elle était également la mère de feu Josée (Denis Gosselin); ses 15 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants; ses beaux-frères et belles-sœurs ainsi que plusieurs autres parents et amis. La famille désire remercier le personnel de la Résidence René Lavoie pour les bons soins prodigués à Madame Bellavance.

En guise de sympathie, des dons à la FONDATION CANADIENNE DU PARKINSON, 1253, McGill College, bureau 402, Montréal, Québec H3B 2Y5 seraient grandement appréciés de la famille.



TUBIE
Hélène
(Leboeuf)

Au CHVO de Gatineau, le 4 août 2004, est décédée madame Hélène Tubie, à l'âge de 57 ans, épouse de Denis Tubie. Madame Tubie repose à la:

Coopérative Funéraire de l'Outaouais
1369, Boul. La Vérendrye Ouest, Gatineau, Qc.
Tél.: 819-568-2425. Téléc.: 819-568-2426
cfam@fo.coop

Heures de visite: DIMANCHE 8 août 2004, de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h ainsi que le jour des funérailles à compter de 9 h. Funérailles, lundi 9 août 2004, à 11 h, en l'église Jean XXIII, 1194 Boul. St-René Ouest, Gatineau.

Outre son époux, madame Tubie laisse dans le deuil ses enfants: Chantal (Éric Demers), Anika (Yves Gagnon) et Stéphanie, ses petits-enfants: Sabrina, Nicholas et Maude, sa mère Germaine St-Gelais (feu Bernard Leboeuf), ses frères et sœurs: Pauline (Richard Martel), Suzanne (Bertrand Couture), Normand (Lise Rousseau), Liliane, Michel, André (Line Gendreau), Jean-Paul (France Gendreau), son beau-frère Louis Tubie et de nombreux oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines.

Un merci spécial au personnel du CHVO de Gatineau pour les bons soins prodigués à madame Tubie. En guise de sympathie, des dons à la SOCIÉTÉ CANADIENNE DE L'ARTHRITE seraient appréciés.



TOULOUSE
Annette (Bérubé)
1924-2004

À la Maison Reine Marie, le 5 août 2004, est décédée madame Annette Bérubé, à l'âge de 79 ans, épouse en premières noces de feu Athanase Toulouse et en secondes noces de feu Irénée Longpré, et conjointe de feu Paul Jacques, demeurant à Sherbrooke. La famille vous accueillera à la:

Résidence Steve L. Elkas inc.
601, rue Conseil, Sherbrooke, Québec
Tél.: 819-565-1155 - Téléc.: 819-820-8872
Courriel: stevel.elkas@videotron.ca

Heures de visite: DIMANCHE de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Le service religieux sera célébré le lundi 9 août 2004, à 11 h, en l'église Notre-Dame-de-la-Protection, et de là au cimetière Ste-Elisabeth de North Hatley. Madame Toulouse laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse Toulouse, Marcel Toulouse (Diane Beauchesne), Diane Toulouse (Paul Baker), Yvette Toulouse (Marc Campagna), Lise Beauchesne (feu Robert Toulouse), Gabrielle Toulouse (feu François Lamy) et Michel Toulouse; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants; ses sœurs: Auréa Bérubé (feu René Grenier), Lucienne (Henri-Louis Brochu); ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. Elle était aussi la sœur de feu Hormidas Bérubé. La famille tient à remercier tout le personnel du foyer Maison Reine-Marie pour les bons soins prodigués à madame Toulouse. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC 2630, rue King Ouest, bureau 150, Sherbrooke, Qc, J1J 2H1, seraient grandement appréciés de la famille.



GENDREAU
Lucille

À Magog, le 5 août 2004, est décédée madame Lucille Gendreau, à l'âge de 79 ans, demeurant à Ville St-Laurent. La famille vous accueillera à la:

Résidence funéraire Ledoux Magog inc.
150, rue Sherbrooke, Magog (Québec)
Tél.: 819-843-4473 - Téléc.: 819-843-4563
Jacques Lecours, président
Courriel: ledoux@netrevolution.com

Heures de visite: jour des funérailles de 11 h à 13 h 40. Funérailles, mardi 10 août 2004, à 14 h, en l'église St-Patrice. Inhumation au cimetière du même endroit. Madame Gendreau laisse dans le deuil ses sœurs: Simonne (feu Philippe Beaudoin), Marguerite (Paul Legault), neveux, nièces, autres parents et amis.

10e anniversaire

Jean-Marie Viens et Aurora Fontaine



Vous méritez que les nuages vous bercent, vous que le ciel héberge depuis dix ans. La pensée de la fin de vos souffrances nous aide à surmonter le vide laissé par votre départ. On vous sent des plus présents dans notre quotidien.



Affection de
Carmen et
Marcel
Vaillancourt.

REMERCIEMENTS
au SACRÉ-COEUR
pour faveur
obtenue.
S.G.

Remerciements

« Mourir est bien peu de chose quand on continue à vivre dans le cœur des autres. »

Alors que nous étions très peints par le décès de

Mme Marguerite Picard
survenu le 10 juillet 2004

à l'âge de 75 ans votre présence et vos paroles d'encouragement nous ont apporté réconfort et espérance. Pour ce témoignage d'amitié et de fraternité, nous vous disons un merci ému et sincère.

Son époux Paul-André Laroche, ses enfants et leur conjoint ou conjointe et ses petits-enfants
Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.



BELOIN
Amédée

Au Centre de Santé de la M.R.C. de Coaticook, le 3 août 2004 est décédé monsieur Amédée Beloin, à l'âge de 90 ans et 7 mois, époux de Normande Julien, demeurant à Coaticook, autrefois d'East-Hereford. La direction des funérailles a été confiée à la:

Résidence funéraire Charron & fils inc.
228, rue Child, Coaticook (Québec)
Tél.: 819-849-4141 - Téléc.: 819-849-4200
Stéphane Charron, président
Claude Charron, directeur
info@charronnetfils.com
www.charronnetfils.com

Heures de visite: VENDREDI de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Jour des funérailles: de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 40. Les funérailles auront lieu le samedi 7 août 2004, à 11 h, à l'église St-Edmond, de Coaticook, suivies de l'inhumation au cimetière d'East-Hereford.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Gisèle (Joseph Szegvari) de St-Zotique, Solange (Réal Ethier) de Brossard, Lise de Montréal, Julien-M.R. de Longueuil, Marie-France (Marcel Durocher) d'East-Hereford, Florent (Aline Boire) de Green Valley, Ont., Dorothée de St-Sulpice, Linda (Denis Roy) de Carignan, Mireille (Sylvio Côté) de Coaticook; ses petits-enfants: François (Josianne Drapeau), Isabelle Szegvari, Maude Ethier, Guillaume Ethier, Alexandre Beloin, Louis-Philippe Beloin, Marie-Noëlle Durocher, Marie-Eve Durocher, Marie-Laurence Durocher, Caroline Beloin (Roch Lavigne), Charles Beloin, Simon Beloin, Aurélie Lagueux-Beloin, Édouard-Olivier Lagueux-Beloin, Nadège Lagueux-Beloin, Gabriel Beloin, Sophyane Beloin, Sara Beloin, Frédéric Beloin, Bruno Roy, Justine Roy, Myriam Côté, Dona-Lee Côté, Adeline Côté, Majorie Côté; ses arrière-petits-fils: Nicholas et Samuel; ses frères et sœurs: Léonie (feu Philippe Riendeau), Eugène (Marie-Marthe Marquis), Marie-Rose (feu Léon Mongeau), Alcide (Yvette Maurais), Gérard (Diana Marquis), Thérèse, Roger (Jeannine Thérèse), Ernest (Lucille Dupuis), Sr. Yvette, Georges (Paulette Beaudin); ses beaux-frères et belles-sœurs: Monique (feu Gilles Bouvier), Marie-Paule Julien, Marcel Julien (feu Marie-Paule Grenier), Rolande (Germain Beauvais); ainsi que de nombreux parents et amis. Monsieur Beloin était aussi le père de feu Gabriel et feu Normand (Clémence Blouin); le grand-père de feu Steve Durocher; le frère de feu Léon (Zélie Riendeau), feu Louis, feu Arthur (Irène Thibault); et le beau-frère de feu Hervé et feu Raymond (Rachel Dumont).

La famille désire remercier le Dr Richard Germain et tout le personnel du Centre de Santé de la M.R.C. de Coaticook pour les bons soins prodigués ainsi que l'empathie témoignée à la famille. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ DE LA M.R.C. DE COATICOOK UNITÉ STE-CATHERINE 1 seraient appréciés.

REMERCIEMENTS

Myrna, Jean-Pierre et Monia Bolduc désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui ont apporté leur soutien lors de la disparition d'Evelyn. Aux policiers, pompiers et bénévoles ainsi qu'à la ville pour les vivres.

Nos sincères remerciements. Nous allons tous manquer notre petite amie, Evelyn Kirkpatrick.

127243 Sincèrement, Myrna Bolduc

Remerciements



Suite au décès de
Mme Ginette Audet
survenu le 9 juillet 2004

La famille Audet, son fils Charles-Olivier et M. Jacques Clément remercient compagnes et compagnons de travail, amies et amis pour leur témoignage de reconnaissance et de sympathie. Merci aux personnes qui ont fait des dons à la fondation du CHUS et à la maison Aube-Lumière. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

128480

Messe 2^e Anniversaire



À la douce mémoire de
Rosa Simoneau Nadeau
(épouse de feu Elie Nadeau)
décédée le 3 août 2002

Deux ans déjà que nous sommes séparés de toi. Le temps poura s'enfuir, mais il n'effacera jamais de nos cœurs ce que tu as été pour nous tous. Nous pensons souvent à toi et fréquemment ton nom revient sur nos lèvres.

Une messe sera célébrée le samedi 7 août 2004 à 16 h, en l'église Saint-Philippe de Windors.

Ses enfants, Jeannine, Réal, Conrad, Wilfrid et Yvan.

Parents et amis sont invités à y assister.



POULIOT
Adrienne
(Boilard)

Au CHSLD MRC d'Asbestos (Centre d'Accueil Wotton), le 5 août 2004, est décédée madame Adrienne Boilard, à l'âge de 98 ans, épouse de feu Henri Pouliot, demeurant à Asbestos. Madame Pouliot repose aux:

Résidences funéraires Fréchette et Desrochers
560, 1ère Avenue, Asbestos (Québec)
Tél.: 819-879-2233 - Téléc.: 819-879-6844
Noël Fréchette, prés. Thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. Thanatopraxie
Affiliées à la CTQ

Heures de visite: VENDREDI 6 août 2004, de 19 h à 22 h. Jour des funérailles de 9 h jusqu'au départ au salon à 10 h 15. Funérailles, samedi 7 août 2004, à 10 h 30, en l'église St-Isaac Jogues. Inhumation au cimetière St-Christophe d'Arthabaska. Madame Boilard Pouliot laisse dans le deuil ses filles: Murielle (Raymond Vaillancourt) d'Asbestos et Micheline de Richmond; son gendre: Alyre Poirier (feu Laurette Pouliot) de Sherbrooke. Elle était aussi la mère de feu Robert Pouliot (feu Bernadette Desrochers). Elle quitte également ses petits-enfants: Pierre (Sylvie), Jacques (Marie-Claude), Michelle (Daniel), Danielle (Yvon), Louise (André), Jean (Sylvie), Lise (Daniel), France (feu Daniel), Ginette (Mario); ses arrière-petits-enfants: Catherine, Amélie, Jean-Pierre, Maude, Claudia, Olivier, Antoine, Pierre-Luc, Louis-Philippe, Félix-Antoine, Marie-Claude, Charles; ses belles-sœurs: Alphonsine Boilard (feu Lucien), Irène Boilard (feu Philippe), Gabrielle Boilard (feu Maurice), Flore Boilard (feu Antonio), Fédora Pouliot (feu Adrien); de même que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis. La famille désire remercier le personnel du Centre Hospitalier de soins de longue durée de Wotton pour les bons soins prodigués à madame Boilard Pouliot. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ DE LA MRC D'ASBESTOS seraient grandement appréciés de la famille; cartes disponibles au salon.

GINGRAS
Béatrice (Boisvert)

Au Pine Manor Stanstead, le 5 août 2004, est décédée madame Béatrice Boisvert, à l'âge de 90 ans, épouse de feu Raoul Gingras, demeurant à Stanstead. La direction des funérailles a été confiée à la:

Résidences Funéraires Cass Inc.
545, Dufferin, Stanstead, Qc.
Tél.: et téléc.: 819-876-5213
Leslie Webster, dir.

Heures de visite: DIMANCHE 8 août 2004, de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Funérailles: lundi 9 août 2004, à 11 h, en l'église Sacré-Coeur de Stanstead. Inhumation au cimetière Mont Ste-Marie. Madame Gingras laisse dans le deuil son fils Roger (Gloria), ses petits-enfants: Johnny (Lisa), Daisy (Jason), Pauline (Mark) et Nathalie; ses arrière-petits-enfants: Shawn et Aricka, ses frères Gérard et Rudolph, plusieurs autres parents et amis. Elle était aussi la mère de feu Léon.

La famille tient à remercier le personnel du Pine Manor pour les bons soins prodigués à madame Gingras. En guise de sympathie, des dons à la C.A.B. REDIKER CENTER DE STANSTEAD seraient grandement appréciés de la famille.

REMERCIEMENTS



Suite au décès de

Mme Simone Leblanc Martel,

nous désirons témoigner de notre profonde gratitude et offrir nos sincères remerciements à la famille et aux amis pour leurs chaleureux témoignages de sympathie, soit par offrandes de messes, dons, fleurs et cartes, assistance au salon et aux funérailles.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Ses enfants, Françoise et Claudette, leur conjoint, ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

127792

REMERCIEMENTS

« Qu'elle puisse récolter en bonheur éternel tout le bien qu'elle a semé ici-bas. »

Un merci sincère à vous tous, chers parents et amis, pour la sympathie que vous nous avez témoignée lors du décès de



ROLANDE LONGCHAMP TURGEON
survenu le 25 juin 2004

La Famille

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

128497

SINCÈRES REMERCIEMENTS

lors du décès de
FERNAND LECLERC
survenu le 19 juillet 2004

Alors que nous pleurons la perte d'un être qui rayonnait à la vie,

vos sympathie, présence, vos paroles d'encouragement, nous ont apporté réconfort et espérance. Pour ce témoignage d'amitié et de fraternité, nous vous disons un merci ému et sincère.

Son épouse: Aline

Ses enfants: Colette (Gaétan Hélié), Mario (Linda Rouleau), Linda (Laurent Simoneau) et les petits-enfants.

128500

In mémoriam

ADAM (M. Gérard)
93 ans, Coaticook
BEAUNOYER (Mme Christiane)
47 ans, Sherbrooke
BÉCHARD (M. Ernest)
54 ans, Sherbrooke
BELOIN (M. Amédée)
90 ans, Coaticook
CHARTRAND (M. Adrien)
77 ans, Asbestos
DESROCHERS (Mme Marcelle)
85 ans, Sherbrooke
GENDREAU (Mme Lucille)
79 ans, Ville St-Laurent
GENDRON (Mme Jeanne)
83 ans, Sherbrooke
GINGRAS (Mme Béatrice)
90 ans, Stanstead
LACHARITÉ (Mme Simone)
76 ans, Granby
LACROIX (M. Rodolphe)
75 ans, Sherbrooke
LEMIEUX (M. Pierre)
44 ans, Marblenton
POLIQUIN (Mme Jeannette)
69 ans, Sherbrooke
POULIOT (Mme Adrienne)
98 ans, Asbestos
ROUSSEAU (M. Fernand)
60 ans, Sherbrooke
ROY (Mme Francine)
43 ans, Sherbrooke
TALKS (M. H. Robert)
63 ans, Canton Hatley
TOULOUSE (Mme Annette)
79 ans, Sherbrooke
TUBIE (Mme Hélène)
57 ans, Gatineau
TURCOTTE (Mme Germaine)
87 ans, Asbestos
VÉZINA (Mme Rolande)
90 ans, Sherbrooke

Sherbrooke-Vie
ancien S-E-A-F Une assurance-vie pour l'essentiel
www.sherbrooke-vie.com
569-2538

BÉCHARD
Ernest
1949-2004

À la Maison Aube-Lumière, le 3 août 2004, est décédé monsieur Ernest Béchard, à l'âge de 54 ans, fils de feu Lucien Béchard et de feu Noëlla Casavant. La crémation a été confiée au:

Crématorium Steve L. Elkas inc.
445, rue 24-juin, Sherbrooke, Québec
Tél.: 819-565-1155 - Téléc.: 819-820-8872
Courriel: stevel.elkas@videotron.ca

Afin de respecter les dernières volontés de monsieur Béchard, il n'y aura pas d'exposition. Le service funéraire aura lieu le SAMEDI 7 août 2004, à 10 h, en l'église St-Roch, située au 384, rue St-Roch Nord à Rock Forest. La famille sera présente à compter de 9 h 30 pour recevoir les condoléances.

Monsieur Béchard laisse dans le deuil ses enfants: Éric et Karine (Luigi); Simon et Marc, leur mère Martine Bergeron; ses frères: Roger (Françoise Lamoureux), André (Noëlla Moisan), Gilles (Monique Lanciaux); de même que ses neveux, nièces, autres parents et amis. Monsieur Béchard rejoint feu Nicole Dion, mère d'Éric et de Karine; ainsi que son frère feu Denis. La famille désire remercier la Maison Aube-Lumière pour les bons soins prodigués. En guise de sympathie, des dons à la MAISON AUBE-LUMIÈRE 220, rue Kennedy Nord, Sherbrooke, Qc, J1E 2E2, seraient grandement appréciés.

Nécrologie



LEMIEUX
Pierre

Au CHUS Fleurimont, le 3 août 2004, est décédé monsieur Pierre Lemieux, à l'âge de 44 ans, fils de feu Armand Lemieux et de feu Angèle Vallée, demeurant à Marblton. La direction des funérailles a été confiée à la:

Coopérative funéraire de l'Estrie
Salle Communautaire de Marblton
Tél.: (819) 565-7646. Téléc.: (819) 565-7844
Claude Roy, directeur général
Courriel: info@coopfuneraire.com

Heures de visite: VENDREDI 13 août 2004 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, il n'y aura pas de visite. Les funérailles seront célébrées le samedi 14 août 2004, à 10 h 30, en l'église Saint-Adolphe.

Outre sa conjointe, monsieur Lemieux laisse dans le deuil ses trois fils: Marc, Luc et Mykaël; ses frères: Alain (Cécile) et Serge (Manon); ses beaux-parents: Monique et Roger Bibeau; ainsi que de nombreux autres membres de sa famille et plusieurs bons amis. Il était aussi le frère de feu René.



ADAM
Gérard

Au CHUS Fleurimont, le 6 août 2004, est décédé monsieur Gérard Adam, à l'âge de 93 ans, époux de Annette Beaudin, demeurant à Coaticook. Monsieur Adam repose à la:

Résidence funéraire Charron & fils inc.
228, rue Child, Coaticook (Québec)
Tél.: 819-849-4141 - Téléc.: 819-849-4200
Stéphane Charron, président
Claude Charron, directeur
info@charronfils.com
www.charronfils.com

Heures de visite: LUNDI 9 août 2004, de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h ainsi que le jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 40. Funérailles, mardi 10 août 2004, à 11 h, en l'église St-Jean L'Évangéliste. Inhumation au cimetière St-Edmond.

Outre son épouse, monsieur Adam laisse dans le deuil ses enfants: Réal (Suzanne), Desneiges (Roger), Liette, Yvan (Francine). Il était aussi le père de feu Roger (feu Lise) et de feu Cécile; ses arrière-petits-enfants: Bruno (Suzanne), Carole (Martin), Maryse (Luc), Sylvie (Richard), Richard, Rock (Sylvie), Marc (Jenny), Johanne (Clément), Éric (Sandra), Julie; ses arrière-petits-enfants: Alexandre, Stéphanie, Simon, Jonathan, Maxime, Vanrick, Loyd, Jonathan et Jessica; son frère Louis (Gertrude). Il était aussi le frère de feu Émilie (feu Exeva Fautoux), Oliva (feu Jean-Charles Tremblay), Antoinette (feu Lucien Carbonneau), Gabriel (Aurore Laperle); ses beaux-frères, belles-sœurs: Alice Beaudin (feu Ernest Morin), Lucien (Lory). Il était le beau-frère de feu Anna (feu Amédée Lemire), Aline (feu Philippe Gagné), Priva et Algéa ainsi que des membres de la famille Verville: Cécile (Roger Maurais), Bernadette, Rolland, André et de feu Léda.

La famille désire remercier le personnel de la maison Boiscastel pour les bons soins prodigués à monsieur Adam. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION DU CHUS seraient appréciés de la famille.



LACHARITÉ
Simonne
(Brunelle)

Au Centre Hospitalier de Granby, le 3 août 2004, est décédée madame Simonne Brunelle Lacharité, à l'âge de 76 ans, épouse de feu Théodore Lacharité, demeurant à Granby et autrefois de Bromptonville. Madame Brunelle Lacharité repose à la:

Coopérative funéraire de l'Estrie
72, rue Larocque, Bromptonville, Qc
Tél.: (819) 565-7646. Téléc.: (819) 565-7844
Claude Roy, directeur général
Courriel: info@coopfuneraire.com

Heures de visite: VENDREDI de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Le jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 55. Les funérailles seront célébrées le samedi 7 août 2004, à 11 h, en l'église Sainte-Praxède de Bromptonville, suivies de l'inhumation au cimetière de Bromptonville.

Madame Lacharité laisse dans le deuil ses enfants: Nicole (Jean-Luc Potvin), Lise (Marcel Boisvert), Michel (Lyne Bergeron), France (Alain Meunier), Francine (Roger Veilleux), Fleurette (Bruce Brodshaw), Lucie (Daniel Proulx); ses petits-enfants: Maxime, Yannick, Christian, Martin, Jean-Charles, Jean-François, Jean-Philippe, Alexandre, Hudson; son frère Raoul; sa sœur Sr Fleurette S.F.A.; ses beaux-frères et belles-sœurs: Rita Lacharité René, Rose Lacharité Marceau; Yvette (Gérard Boudreau), Fabien (Jacqueline Raymond), Gertrude Lacharité, Gilberte Lacharité, Yolande Lacharité; ainsi que ses neveux, nièces, autres parents et amis. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC 2630, King Ouest, bureau 150, Sherbrooke, Qc, J1J 2H1, seraient grandement appréciés de la famille.



VÉZINA
Rolande
(Pelletier)

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 5 août 2004, est décédée madame Rolande Pelletier Vézina, à l'âge de 90 ans, épouse de feu Charles Vézina, demeurant à Sherbrooke. Madame Vézina repose à la:

Coopérative funéraire de l'Estrie
1011, Galt Ouest, Sherbrooke, Qc
Tél.: (819) 565-7646. Téléc.: (819) 565-7844
Claude Roy, directeur général
Courriel: info@coopfuneraire.com

Heures de visite: DIMANCHE 8 août 2004, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h ainsi que le jour des funérailles, de 10 h à 12 h 45. Funérailles, lundi 9 août 2004, à 13 h, en l'église St-Joseph. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel à une date ultérieure.

Madame Vézina laisse dans le deuil ses enfants: Roland, Monique (Robert), Claudette (Gaétan), André (Linda), Lise (Michel), Charlotte (Tim), Michelle, Yvon (Lyne); ses petits-enfants: Stéphanie (Marie), Nancy (Daniel), Tania (Rendon), Michel Jr (Catherine), Katrinn (Marie-Serge), Stéphanie (Steve), Charles (Betty), Marie-Claude (Charles), Pascale (Mathieu), Jérémie, Nathalie-Rolande, Antoine; ses arrière-petits-enfants: Justine, Raphaël, Alexia, Kayla, Kelly-Ann, Antony et Charles-Olivier, autres parents et amis.



GENDRON
Jeanne
1920-2004

Au CHUS Site Fleurimont, le 5 août 2004, est décédée madame Jeanne Gendron, à l'âge de 83 ans, fille de feu Henri Gendron et de feu Évangéline Guérette, demeurant à Sherbrooke. La famille vous accueillera à la:

Résidence Steve L. Elkas inc.
601, rue Conseil, Sherbrooke, Québec
Tél.: 819-565-1155 - Téléc.: 819-820-8872
Courriel: stevel.elkas@videotron.ca

Heures de visite: DIMANCHE 8 août 2004, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h ainsi que le jour des funérailles, de 12 h 30 à 14 h 40. Funérailles, lundi 9 août 2004, à 15 h, en l'église St-Charles-Garnier.

Madame Gendron laisse dans le deuil ses sœurs: Gisèle (Émilien) et Lucille. Elle était la sœur de feu Marie-Claire (feu Rosaire Roy), et feu Gérard (Marie Champagne). Plusieurs neveux, nièces: Christiane Roy (Jean Bouliane), Richard Roy (Christiane Mercier), André Roy (Pierrette Houde), Michel Roy (Nicole Dussault), Serge Roy (Louise Poirier), Mario Gendron, Hélène Gendron et Pascale Roy, ainsi que plusieurs autres parents et amis. La famille tient à remercier le personnel du CHUS Fleurimont 4B pour les bons soins prodigués à madame Gendron.



CHARTRAND
Adrien

Au Centre de santé de la MRC d'Asbestos, le 4 août 2004, est décédé monsieur Adrien Chartrand, à l'âge de 77 ans, époux en premières noces de feu Annette Caron et en secondes noces de Rita Provencher, demeurant à Asbestos. Monsieur Chartrand repose aux:

Résidences funéraires Fréchette et Desrochers
560, 1ère Avenue, Asbestos (Québec)
Tél.: 819-879-2233 - Téléc.: 819-879-6844
Noël Fréchette, prés. Thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. Thanatopractrice
Affiliées à la CTQ

Heures de visite: DIMANCHE 8 août 2004, de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Jour des funérailles: de midi jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Funérailles: lundi 9 août 2004, à 14 h, en l'église St-Isaac Jogues. Inhumation au cimetière du même endroit.

Outre son épouse, monsieur Chartrand laisse dans le deuil ses filles: Lyse de Longueuil et Dyan d'Asbestos; ses petits-enfants: Marie-Joëlle (Vincent), Mathieu, Chantal (Luc), Julie (Claude), David; son arrière-petit-fils: John-Wayne; ses beaux-enfants: Yvon Hinse (Francine Sears) de Beloeil, André Hinse (Diane Perreault) de Lachenaie, Suzanne Hinse (Richard Messier) de Longueuil; ses frères: Roland Chartrand (Agathe Gilbert) et Fernand Chartrand (Marie-Paule Pinard); ses beaux-frères et belles-sœurs: Thérèse Blais (feu Louis Chartrand), Laurette Pouliot (feu Paul-Émile Chartrand), Marie-Ange Hamel (feu Aimé Caron), Conrad Martin (feu Fleurette Caron); de même que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis. La famille désire remercier le personnel de la Résidence de la Canne d'Or de Wotton et le personnel du Centre de Santé de la MRC d'Asbestos pour les attentions et les bons soins prodigués à monsieur Chartrand.



BEAUNOYER
Christiane
1957-2004

Au CHUS site Fleurimont, le 5 août 2004, est décédée madame Christiane Beaunoyer, à l'âge de 47 ans, conjointe de Pierre Biscornet, demeurant à Sherbrooke. La crémation a été confiée au:

Crématorium Steve L. Elkas inc.
445, rue 24 Juin, Sherbrooke, Québec
Tél.: 819-565-1155 - Téléc.: 819-820-8872
Courriel: stevel.elkas@videotron.ca

La famille sera présente à l'église le jour des funérailles dès 13 h pour recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles, lundi 9 août 2004, à 13 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption et de là au cimetière St-Michel.

Outre son conjoint, madame Beaunoyer laisse dans le deuil son fils Pascal Beaunoyer, son amie Cynthia Chapdelaine, son père Jean-Guy Beaunoyer, sa mère Fernande Jutras, son frère Daniel Beaunoyer, ses neveux Carl et Dave Beaunoyer. Elle était également la sœur de feu Jacques Beaunoyer. Ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel du 6e étage du CHUS Fleurimont pour les bons soins prodigués à madame Beaunoyer. En guise de sympathie, des dons à la SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER 3330 King Ouest, bureau 130 Sherbrooke, Qc, J1L 1C9, seraient grandement appréciés de la famille.



TALKS
M. H. Robert
1941-2004

Subitement, à Calgary en Alberta, le 31 juillet 2004, est décédé monsieur M. H. Robert Talks (Bob), à l'âge de 63 ans, époux de Denise Chateaufort, demeurant dans le Canton de Hatley. La direction des funérailles et la crémation ont été confiées à la:

Résidence Steve L. Elkas inc.
601, rue Conseil, Sherbrooke, Québec
Tél.: 819-565-1155 - Téléc.: 819-820-8872
Courriel: stevel.elkas@videotron.ca

La famille sera présente à l'église à compter de 9 h 30 afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Le service religieux sera célébré le SAMEDI 7 août 2004, à 10 h, en l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Pierre's.

Outre son épouse, monsieur Talks laisse dans le deuil ses enfants: Anthony, Stephany (André Lizotte), Isabelle (Stéphane Girardin); ses petits-enfants: Jessica, Kevin, Isaac et Mackenzy; le père de Kevin: Denis Bélanger; sa sœur: Elizabeth Openshaw (Bill); son frère: Douglas Talks (Gina); les enfants de son épouse: Daniel (Julie Campagnat), Dominique (Heather Millar), Diane (Gordon Greenough), Dorothee (Shane Ly); ses beaux petits-enfants: Tyrell, Tori et Tanner. Il quitte aussi plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, oncles, tantes, cousins, cousines, neveux, nièces, ainsi que ses compagnons de moto et de chevaux, ses anciens collègues de travail et de nombreux autres parents et amis.

En guise de sympathie, des dons à la FONDATION DU CHUS 580, rue Bowen Sud, Sherbrooke, Qc, J1G 2E8 ou à la FONDATION DU COEUR DU QUÉBEC 2630, rue King Ouest, bureau 150, Sherbrooke, Qc, J1J 2H1, seraient grandement appréciés de la famille.



LACROIX
Rodolphe
1929-2004

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 4 août 2004, est décédé monsieur Rodolphe Lacroix, à l'âge de 75 ans, époux de Gisèle Fleury, demeurant à Sherbrooke. La famille vous accueillera à la:

Résidence Steve L. Elkas inc.
601, rue Conseil, Sherbrooke, Québec
Tél.: 819-565-1155 - Téléc.: 819-820-8872
Courriel: stevel.elkas@videotron.ca

Heures de visite: VENDREDI de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et le jour des funérailles de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 15. Funérailles, samedi 7 août 2004, à 10 h 30, en l'église St-Jean Baptiste et de là au cimetière St-Michel.

Outre son épouse, monsieur Lacroix laisse dans le deuil ses enfants: Marie-Johanne (Joseph Franchomme), France, Elise (Alain Poirier), Manon, Martin (Véronique Bérard); ses petits-enfants: Marie-Claude, Pascale, Antoine, Esther, Dominique; ses frères et sœurs: Lucienne Leclerc (feu Ernest Lacroix), Pauline Dionne (feu Maurice Lacroix), Flore Leblond (feu Raymond Lacroix), Claire Lacroix (feu Robert Gagnon); ses beaux-frères et belles-sœurs: Gabrielle Fleury (feu Raymond Bernard), Lionel Fleury (Pierrette Laroche); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis. Il était aussi le beau-frère de feu Adèle Fleury (feu Siméon Thérien) et de feu Marcel Fleury. La famille tient à remercier tout le personnel des soins palliatifs du CHUS Hôtel-Dieu et du CLSC pour les bons soins prodigués à monsieur Lacroix. En guise de sympathie, des dons à la SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER 3330, King Ouest, bureau 130, Sherbrooke, Qc, J1L 1C9, seraient appréciés de la famille.



ROY
Francine
1961-2004

À la Maison Aube-Lumière, le 4 août 2004, à l'âge de 43 ans, est décédée Mlle Francine Roy, fille de feu Gérard Roy et de feu Florence Legendre, demeurant à Sherbrooke. La famille vous accueillera à la:

Résidence Steve L. Elkas inc.
601, rue Conseil, Sherbrooke, Québec
Tél.: 819-565-1155 - Téléc.: 819-820-8872
Courriel: stevel.elkas@videotron.ca

Le VENDREDI 6 août 2004 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et le SAMEDI 7 août 2004 de 9 h à 10 h 45. Le service religieux sera célébré le samedi 7 août 2004, à 11 h, en l'église St-Joseph.

Mlle Roy laisse dans le deuil ses filles: Sammy-Joe et Daisy; le père de ses filles: Michel Aubé; ses frères et sœurs: Claude (Louise), André (Ginette), Clément (Carole), Michel, Donald (Diane), Diane (Alain), Roger (Sylvie) et Catherine; ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. La famille tient à remercier tout le personnel de la Maison Aube-Lumière et les soins palliatifs du CHUS Hôtel-Dieu pour les bons soins prodigués à Mlle Roy. En guise de sympathie, des dons à la MAISON AUBE-LUMIÈRE 220, rue Kennedy Nord, Sherbrooke, Qc, J1E 2E2, seraient grandement appréciés.



POLIQUEIN
Jeannette
(Brousseau)

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 04 août 2004, est décédée madame Jeannette Brousseau Poliquin, à l'âge de 69 ans, épouse de Roger Poliquin, demeurant à Sherbrooke. Madame Brousseau repose à la:

Coopérative funéraire de l'Estrie
526, rue Prospect, Sherbrooke, Qc
Tél.: (819) 565-7646. Téléc.: (819) 565-7844
Claude Roy, directeur général
Courriel: info@coopfuneraire.com

Heures de visite: VENDREDI de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Les funérailles seront célébrées le samedi 7 août 2004, à 11 h, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel à une date ultérieure. Outre son époux, madame Brousseau laisse dans le deuil ses enfants: Doris (feu Réal Castonguay), Yvon (Karen Ferris), Denis (Cécile Houle), François (Sylvie Samson), Linda (Alain Goulet), Richard (Shirley Rodrigue), Jean-Marc (Diane Garnier), Jo (Pauline Jean), Nathalie (Jean Létourneau); ses 14 petits-enfants; 7 arrière-petits-enfants; ses frères et sœurs: Simone (Lucien Maril), Simon (Yolande Richard), Jean, Suzanne (Gérald Dubuc); sa belle-sœur: Pauline (feu Hervé Roy); ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis. La famille désire remercier le personnel du CHUS Fleurimont et du CHUS Hôtel-Dieu pour les bons soins prodigués à madame Brousseau.

TURCOTTE
Germaine Bédard

Subitement à la Résidence Monfette, le 6 août 2004, est décédée madame Germaine Bédard, à l'âge de 87 ans, épouse de feu Armand Turcotte, demeurant à Asbestos. La direction des funérailles et la crémation ont été confiées aux:

Résidences funéraires Fréchette et Desrochers
560, 1ère Ave, Asbestos (Québec)
Tél.: 819-879-2233 Téléc.: 819-879-6844
Noël Fréchette, prés. Thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. Thanatopractrice
Affiliées à la CTQ

La famille recevra les condoléances des parents et amis le jour des funérailles de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Funérailles, mardi 10 août 2004, à 11 h, en l'église St-Isaac-Jogues. Les cendres seront déposées au Columbarium Fréchette et Desrochers. Madame Turcotte laisse dans le deuil ses enfants: Pierre; Asbestos, Mario (Louise Lalonde) Montréal, Suzanne (Jean-Guy Couture) Danville, Serge (Nicole Desfosés) Danville, sa bru Rita Plante (feu Réjean Turcotte) Drummondville; ses petits-enfants: André, Sylvain (Lyne), Sylvie (Réjean), Nathalie, Daniel, Manon (Carl), Éric; ses frères et sœurs: Thérèse (feu René Raiche), Jacqueline (feu Lucien Cloutier), Marie-Jeanne (feu Roméo Lacroix), Arsène, Émile, Victor, de même que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Remerciements



En ce début d'été 2004, il a choisi de quitter dignement cette vie, afin de poursuivre son chemin vers l'au-delà... Vous êtes venus nombreux pour nous témoigner votre sympathie et cela nous a grandement aidés à vivre ce moment difficile.

Merci à vous tous, chers parents et amis, pour toutes ces marques d'amour et d'amitié témoignées lors du décès de

M. ARISTIDE CHOQUETTE
survenu le 19 juin 2004.

Son épouse Madeleine, ses enfants et leurs conjoints, ainsi que ses nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants

« Vous qui l'avez connu et aimé, veuillez considérer ces remerciements comme personnels. »

Remerciements

« Tout comme une source de vie, la vie suit son cours, mais son souvenir restera à jamais gravé dans nos cœurs. »

Nous remercions sincèrement les parents et amis qui nous ont témoigné leur sympathie sous toutes ses formes lors du décès de

MME
LÉONTINE
LACROIX
GODBOUT
survenu le
14 juillet 2004

Ses enfants
et petits-
enfants.

Veuillez considérer
ces remerciements
comme personnels.



Suite au décès
de
M. Guy
Gauvreau
survenu le 8 juin 2004
à l'âge de 68 ans

Son épouse Marguerite, ses fils, Alain (Manon Bilodeau), René (Anne-Marie Malouin) ainsi que ses petits-enfants Karl et Caroline désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par des dons à la Fondation IUGS, offrandes de messes ou assistance aux funérailles.

Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.
« Seigneur, réunissez un jour dans le ciel ceux que tant de liens unissent si étroitement sur la Terre. »

Remerciements

« Mourir est bien peu de choses quand on continue à vivre dans le cœur des autres. »

Nous désirons remercier bien sincèrement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, nous ont témoigné de la sympathie lors du décès de

Marcel Châteaufort
survenu le 15 juillet 2004

Son épouse Jackie et ses garçons, Jaques et André, sa petite-fille Élodie et son petit-fils Antoine.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.



LE GRAND SOLDE OLYMPIQUE 2004

CÉLÉBRONS L'EXCELLENCE

*Nous sommes un fier commanditaire de l'équipe olympique canadienne.
C'est pourquoi nous célébrons l'excellence avec des offres exceptionnelles.*

CHRYSLER



INSPIRATION INCLUSE



Le véhicule à usages spéciaux
le plus éconergétique de 2004.

ENERGUIDE

Basé sur les cotes du guide
de consommation de carburant
2004 publié par Ressources
naturelles Canada.



La plus haute cote de sécurité décernée
par le NHTSA lors de tests de collision*

Chrysler Sebring LX 2004

- Moteur 2,4 L à DACT, 16 soupapes
- Transmission automatique à 4 vitesses • Climatiseur
- Glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique
- Télédéverrouillage
- Radio AM/FM avec lecteur de CD
- Régulateur de vitesse • Système de prévention du vol Sentry Key^{MD}

Chrysler PT Cruiser 2004

- Moteur 2,4 L à DACT, 16 soupapes
- Transmission automatique à 4 vitesses • Climatiseur
- Glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique
- Télédéverrouillage
- Radio AM/FM avec lecteur de CD
- Régulateur de vitesse
- Console au plancher pleine longueur
- Glaces à écran solaire, teinte foncée, à filtre UV • Système de prévention du vol Sentry Key^{MD}

Chrysler Pacifica 2004

- 3 rangées de sièges pouvant accueillir 6 personnes
- Rideaux gonflables latéraux
- Suspension indépendante aux 4 roues d'inspiration allemande, multibras
- Volant gainé de cuir avec commandes audio intégrées • Moteur V6 de 250 ch
- Système Infinity^{MD} numérique à 6 canaux avec radio AM/FM, lecteur de CD, 7 haut-parleurs et amplificateur de 200 watts
- Climatiseur avec commande automatique de température bizona et filtre à air

ACHETEZ À

19 995\$^Δ

0%[†]

de financement à l'achat pour
60 MOIS

OU LOUEZ À

239\$[†]

par mois. Location de 48 mois.
Comptant initial de 3 531 \$ ou
échange équivalent.

OPTION 0 \$ COMPTANT ÉGALEMENT
DISPONIBLE. 0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ.

ACHETEZ À

37 299\$^Δ

OU LOUEZ À

399\$[†]

par mois. Location de 48 mois.
Comptant initial de 4 950 \$
ou échange équivalent.

OPTION 0 \$ COMPTANT ÉGALEMENT
DISPONIBLE. 0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ.

LE GRAND SOLDE OLYMPIQUE SE TERMINE LE 30 AOÛT.

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP^{MD} • DODGE OU CHRYSLER.CA.

FINANCEMENT OFFERT
EXCLUSIVEMENT PAR
SERVICES FINANCIERS
CHRYSLER CANADA

* Les prix comprennent les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires et sont établis pour la Chrysler Sebring LX 2004 avec l'ensemble 24H et pour la Chrysler Pacifica 2004 avec l'ensemble 26M + ANF. Le dépt de sécurité est de 0 \$ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun achat requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 600 km au taux de 15¢ le kilomètre. † Sous réserve de l'approbation de Services Financiers Chrysler Canada. Services Financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. A. † Ces offres d'une durée limitée sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques, et s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs 2004 sélectionnés en stock. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Transport et taxe sur le climatiseur (lorsque applicable), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, taxes et frais d'administration des concessionnaires en sus. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. † Tests effectués par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) lors de tests de collision frontale et latérale pour la Chrysler Pacifica 2004 4x4 à transmission intégrale. * Marque officielle du Comité olympique canadien. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep^{MD} • Dodge du Québec

